



photo Robert Nadon, LA PRESSE

**Trevino
s'enrichit
de \$30,000**

Vainqueur de l'Omnium canadien, hier, au club de golf de la vallée du Richelieu, Lee Trevino embrasse sa femme après un seul trou en ronde éliminatoire, l'emportant sur Art Wall qui avait mené pendant la majeure partie du tournoi. Enrichi de \$30,000, Trevino a pris l'avion, hier soir, à destination de la Grande-Bretagne, où il s'attaquera au titre de Jack Nicklaus dans l'Omnium britannique.

— nos informations, pages B 1 et B 2

FEDCO aurait fait perdre \$6.5 millions aux Québécois

La section québécoise de l'Association canadienne des consommateurs (ACC) estime que la politique de FEDCO, organisme québécois de commercialisation des oeufs, a coûté aux consommateurs québécois des millions de dollars.

La section québécoise, qui fait opposition à FEDCO depuis le mois dernier, précise que les contingentements imposés par cet organisme aux producteurs d'oeufs au Québec se traduisent par une perte de \$6.5 millions.

En ce qui concerne le jugement de la Cour suprême du Canada déclarant inconstitutionnelle la régie de mise en

marché des oeufs du Manitoba, l'ACC ne voit pas comment le tribunal aurait pu en venir à une autre conclusion.

La section québécoise de l'ACC déplore le fait que les producteurs d'oeufs du Québec ont dû limiter leur production alors qu'ils répondent à environ 50 p. cent de la demande au Québec. Cette politique, ajoute la section québécoise, n'a pu qu'alimenter le marché noir grâce auquel les trafiquants achètent les oeufs à bas prix et les revendent aux prix de détail, privant ainsi les producteurs d'un profit qu'ils devraient pouvoir réaliser.

Le président de FEDCO, M. Ovila

Lebel, a pour sa part qualifié d'"interprétation mal fondée" l'accusation portée par la section québécoise de l'ACC.

Au cours d'une interview téléphonique, ce matin, à Montréal, M. Lebel a ajouté : "Je ne sais pas où la section québécoise de l'ACC prend ses chiffres".

M. Lebel s'est abstenu de faire d'autres commentaires avant d'avoir pris connaissance du texte intégral de la déclaration de la section québécoise de l'ACC. Il a indiqué que FEDCO publiera éventuellement un communiqué en réponse aux allégations de l'ACC.

CEQ: hausse des cotisations

par Daniel MARSLAIS

envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Exténués et vidés à l'issue d'un congrès épuisant d'une durée record de huit jours, les 352 délégués qui tenaient encore le coup au 21e congrès annuel de la CEQ — ils étaient 750 le premier jour — après avoir jonglé grossièrement avec la procédure pendant quelques heures, ont finalement mis un terme à leurs "ébats accablants" en acceptant de hausser sensiblement leurs contributions syndicales pour la prochaine année.

Le spectacle qui s'est déroulé hier, n'avait rien de particulièrement réjouissant. Et pour cause: les huit jours de ce congrès n'ont absolument rien en commun avec les traditionnels congrès du monde entier. La CEQ a habitude ses membres à des congrès sérieux. Elle a particulièrement

réussi. Pas tout à fait cependant, puisque à la lumière de ce que nous avons pu observer pendant toute la durée de ce congrès, il nous est apparu très clairement que dès la quatrième journée, l'essoufflement gagnait un nombre croissant de délégués. Concrètement, cela s'est traduit par une vague d'insouciance, i.e. baignade à la piscine, etc. et surtout par l'adoption de résolutions à la vapeur.

Malgré ses carences, ce congrès sera riche en rebondissements de toutes sortes. Il aura, en outre, eu le mérite d'établir le véritable rapport des forces qui s'est manifesté depuis plusieurs années à la CEQ, mais qui n'avait jamais pu être identifié concrètement à ce jour.

On sait désormais que la CEQ compte, comme à peu près toutes les organisations syndicales, deux ailes qui représentent des tendances bien identifiées. La faction majoritaire qui

recrute globalement les deux tiers des membres ne prise guère qu'on la qualifie de droite. Nous nous abstenons donc d'utiliser ce qualificatif. L'autre, par contre, celle qui pour la première fois a l'occasion de montrer sa force réelle, se dit de gauche. Elle représente environ le tiers des membres de la CEQ.

Rétrospective
d'un marathon

Habitués qu'ils sont à livrer aux enfants les connaissances que le système scolaire leur ordonne par le biais des programmes gouvernementaux, il est normal qu'en congrès, le comportement des enseignants soit un peu identique — par simple déformation peut-être — à celui qu'ils ont à l'école.

Aussi, avons-nous eu droit, et ce régulièrement, à de la haute voltige

Voir CEQ en page A 4

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 5 juillet 1971, 87e année, 46 pages, 4 cahiers

*** 10¢

Pépin très satisfait de son voyage

Echanges accrus avec la Chine

par Pierre-C. O'NEIL

envoyé spécial de LA PRESSE

HONOLULU — En route de Hong-Kong à Honolulu et Vancouver, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, s'est dit très satisfait, hier, au cours d'une entrevue, des résultats à court et à long terme de son voyage en République populaire de Chine, le premier effectué par un

membre du gouvernement canadien depuis l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays en octobre dernier.

Il a fait ces commentaires après avoir mis fin à son voyage par une visite à la Commune populaire de Ping-Chou, à quelques kilomètres de Canton.

Reprenant dans leurs grandes lignes les résultats du voyage, il les

a regroupés, selon son habitude d'ancien professeur, en quatre secteurs de progrès:

— l'intensification des communications entre les deux pays.

Le ministre a noté à cet égard la venue prochaine au Canada du ministre du Commerce extérieur de la Chine. Il a évoqué la possibilité de la venue au Canada de

Voir CHINE en page A 6

Accord aérien possible avec la Chine

HONG KONG (Reuter) — Le premier ministre de Chine, M. Chou En-Lai, a approuvé le projet canadien d'une liaison aérienne Canada-Chine, a révélé hier M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce.

M. Pépin a accordé une interview à sa descente du train l'amenant de Canton, après avoir dirigé la première délégation à Pékin depuis l'instauration de relations diplomatiques, en octobre, entre le Canada et la Chine.

Au cours d'un entretien de deux heures et demie avec le premier ministre chinois, M. Pépin a proposé que les deux pays étudient la possibilité de liaisons aériennes.

"J'ai cru comprendre a dit M. Pépin, que le premier ministre y avait déjà pensé puisque, spontanément, il a proposé une liaison entre

Voir ACCORD en page A 6

le week-end du sportif

Page B 1

- Lee Trevino met à profit la malchance de Wall
- J'ai utilisé ce casier et j'ai gagné — Trevino
- Palmer n'ira pas en Angleterre

Page B 2

- Art Wall refuse d'attribuer sa défaite à l'incident du 18e trou
- Aucune chance de succès sans commanditaire

Page B 3

- Maladresse et malchance ont raison des Expos
- Les jours les plus sombres de Claude Raymond

Page B 4

- Leman remporte la 7e étape du Tour de France
- Matzdorf abaisse un des plus vieux records mondiaux

Page B 5

- Le meeting du parc Richelieu sera celui de la jeunesse
- Les touristes dépensent moins

Page B 6

- John Newcombe gagne son troisième championnat en cinq ans
- Martin et Lamarche gagnent à Verdun

météo

Ensoleillé et chaud risque d'un orage en soirée. Demain: moins chaud, périodes ensoleillées.

Max. 85 Min. 60. • Détails à la page A 6

POLLUTION

Anhydride sulfureux: 0.02 parties par million. Niveau tolérable: 0.10.

sommaire

Annonces classées: C 6 à C 9 / D 2 à D 8

Arts et spectacles: A 2 à A 11

Bandes dessinées: C 10

Cinéma: A 9 à A 11

Décès, naissances, etc.: D 9

Economie: B 8 à B 11

Editorial: A 4

Etes-vous observateur?: D 3

Horoscope: C 3

Informations étrangères: C 1

Les secrets de polichinelle: C 3

Loisirs et récréation: C 10

"Mot-mystère": D 2

Mots croisés: C 9

Radio et télévision: A 11

Sports: B 1 à B 7

Tribunaux: A 7

Vivre aujourd'hui: C 2 à C 5

Votre médecin: C 5

L'odyssée record des pirates de l'air se termine dans les cellules argentines

BUENOS AIRES (AFP, PA) — L'odyssée des pirates de l'air Robert Lee Jackson et Ligia Lucrecia Sanchez a pris fin, hier, après 48 heures de suspense qui avaient débuté vendredi à Acapulco, au Mexique.

La jeune femme est descendue de l'appareil, un Boeing 707, hier matin, et a été conduite au poste de police fédéral de l'aéroport. Son complice Jackson a quitté à son tour l'appareil peu après pour se rendre aux autorités argentines.

Le couple, après avoir détourné l'appareil de la société Braniff qui faisait route vers San Antonio, Texas, avait, au cours d'une escale à Monterrey, au Mexique, libéré ses 102 passagers en échange d'une rançon de \$100,000.

L'appareil se rendit ensuite à Lima, puis à Rio de Janeiro, et finalement, atterrit à Buenos Aires samedi après-midi.

Les deux pirates voulaient se rendre en Argentine et, à Buenos Aires, ils exigèrent que l'appareil soit ravitaillé afin de pouvoir entreprendre le vol de 12 heures permettant de rallier Alger. Le gouvernement argentin s'était montré disposé à les accueillir si les demandes avaient lieu par l'intermédiaire du gouvernement argentin.

Mais les autorités argentines ayant fait savoir qu'elles refusaient de traiter avec les pirates de l'air et qu'elles

s'opposeraient au départ de l'avion, Alger avait alors indiqué qu'elle ne prendrait aucune décision sans le consentement de l'Argentine.

Les vingt heures pendant lesquelles le Boeing est resté immobilisé à l'aéroport d'Ezeiza, Buenos Aires, ont été épuisantes pour l'équipage, les fonctionnaires argentins, et aussi épuisantes pour les journalistes qui pendant tout ce temps ont dû assurer l'information sous une pluie torrentielle.

L'équipage, pour sa part, a été enfin autorisé par les pirates à quitter l'appareil.

Les allocations familiales avant le revenu garanti

OTTAWA (PC) — Selon le ministre de la Santé, M. John Munro, il faudrait maintenir les allocations familiales, même si le salaire minimum garanti était institué.

Interrogé à l'émission Question Period du réseau CTV, hier, M. Munro a rejeté la possibilité qu'un régime de salaire garanti puisse remplacer tous

les autres systèmes d'assistance sociale.

Les allocations familiales, a ajouté le ministre, seront nécessaires pour aider davantage les familles nombreuses.

"Desirons-nous vraiment ou non faire quelque chose pour la pauvreté?"

Voir ALLOCATIONS en page A 6

Au moins 30 victimes d'accidents mortels au cours du week-end

Une fois de plus, le week-end a été particulièrement tragique au Québec, alors qu'au moins 29 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle.

L'accident le plus terrible s'est produit vendredi soir et a causé la mort de sept personnes qui se trouvaient dans deux voitures qui se sont heurtées sur la route no 15, à 12 milles à l'est de Port-Cartier, dans le comté de Saguenay, à environ 300 milles au nord-est de Québec.

Les deux véhicules se sont heurtés de face dans une courbe. Il n'y a eu aucun survivant. Une des voitures a pris feu et ses trois occupants sont restés coincés à l'intérieur. Il s'agit de M. et Mme Raoul Rioux, âgés respectivement de 45 et 46 ans, et leur nièce Marlène Rioux, 7 ans, tous trois de Sept-Îles.

Les quatre autres victimes sont M. et Mme Jacques Derby, âgés respectivement de 53 et 56 ans, leur fils Marcel, 20 ans, ainsi que Mlle Johanne Bouchard, 17 ans, tous quatre de Chibougamau.

Une autre collision survenue, hier matin, a coûté la vie à deux personnes qui ont également brûlé dans leur véhicule. Les victimes sont Mme Raymond Deschamps, 49 ans, et son fils Jean, 14 ans, de place Dion, à Adamsville, comté de Brome. L'accident qui a impliqué trois voitures s'est produit sur le chemin Saint-Alphonse, à Adamsville.

M. et Mme Raymond Tremblay, âgés de 50 ans, de Notre-Dame-des-Monts, comté de Charlevoix, ont perdu la vie, samedi après-midi, au cours d'une collision frontale entre

deux autos, sur la route 55, à Saint-Prime, comté de Roberval. M. Maurice Gagné, 20 ans, de Chibougamau a également perdu la vie dans cette collision.

Carol Thibodeau, 3 ans, de la Floride, a été mortellement heurtée par une auto, dimanche, dans la Grande-Ligne, à Saint-Martin, comté de Beauce.

Mlle Suzanne Gagnon, 18 ans, rue Grenier, à Saint-Ferdinand, a été tuée, hier matin, lorsque son auto a capoté sur la route no 5, à Lester.

Gilles Lefebvre, 23 ans, de Beaudry, comté d'Abitibi, a été tué, samedi soir, lorsque son auto a capoté sur une route secondaire, à Beaudry.

Paul Mathieu, 7 ans, route rurale no 2, à La Guadeloupe, comté de Frontenac, circulait, samedi vers 17 heures, sur la route no 28, lorsque sa bicyclette a été heurtée par une auto. L'enfant a été tué sur le coup.

Carl Dallaire, 10 ans, du rang des Chutes, à Saint-Ambroise, comté de Dubuc, a été tué par un chauffard, vendredi soir, non loin de son domicile.

Martine Gilbert, 5 ans, du rang no 8, à Val-Paradis, comté d'Abitibi-Ouest, a été mortellement heurtée par une auto en face de la demeure de ses parents, vendredi.

Anatolia Galanakis, 7 ans, du 8187, rue Wiseman, à Montréal, a été mortellement heurtée par une auto, vendredi soir, en face de la demeure de ses parents.

Dominique Bernier, 10 ans, de la rue Bourg-Joly, à Trois-Rivières, a été

mortellement heurtée par une auto sur le boulevard Saint-Claude, à Québec. L'accident s'est produit vendredi soir.

Jacques Soucy, 20 ans, 6, rue Central, à Sainte-Catherine, s'est noyé, hier, dans le lac Rond, à Sainte-Adèle, comté de Terrebonne.

Louis-Marie Lepage, 17 ans, route rurale no 1, à Sainte-Blandine, comté de Rimouski, s'est noyé, hier après-midi, dans un petit lac situé non loin de la demeure de ses parents.

Jean-Noël Ouellet, 21 ans, du 334, 13ème Avenue, à Laval-des-Rapides, s'est noyé hier après-midi, aux chutes d'Orwin, à Rawdon.

Annick Bouchard, 3 ans, du 1536, boulevard Perrot, à l'île Perrot, s'est noyée, samedi soir, dans la piscine familiale.

Mme André Larouche, 61 ans, du 90, 18e Avenue, à Noranda, s'est noyée, samedi après-midi, dans le lac Lapierre, à Ville-Marie, comté de Témiscamingue.

José Rodriguez, 21 ans, du 112, rue Frank, à Ottawa, s'est noyé, samedi après-midi, à Pink Lake, en tombant dans la Gatineau.

Carol Perron, 17 ans, du 4041, rue Dandurand, à Montréal, s'est noyé, samedi, à l'île du Moulin, à Terrebonne.

Pierre Massicotte, 15 ans, du rang no 8, à Evain, comté de Témiscamingue, s'est noyé vendredi soir, dans le lac Sainte-Hélène, à Rouyn-Noranda.

Charles Legault, 8 ans, de Ferme-neuve, comté de Labelle, a été écrasé, hier après-midi, sous les roues du tracteur de la ferme paternelle.

Meurtre à Pembroke

PEMBROKE (PC) — Muriel M. Lambert, âgée de 44 ans, habitant route rurale 7, à Pembroke, a été abattue tôt dimanche dans un motel, en banlieue de la ville.

Une autre femme, dont la police ne veut pas révéler l'identité, aurait été sauvagement battue; elle reste sous surveillance de la police à l'hôpital.

Un mandat d'arrêt a été émis con-

tre un homme accusé de meurtre sans préméditation: on le croit impliqué dans ce drame qui s'est déroulé à 4 h. 30 au motel Monteray.

La police refuse toute information à ce sujet mais on a appris que la femme a été tuée par deux balles dans le haut du corps par une carabine 32.

Le rallye Londres-Victoria: une Montréalaise remplace le copilote de Roger Hannagan

OTTAWA (CP-UPI) — Cinquante-quatre avions, parmi lesquels on trouve aussi bien des monomoteurs à pistons que des jets modernes se sont posés à Ottawa, hier, franchissant ainsi une autre étape de la grande course Londres-Victoria dont l'enjeu est un premier prix de \$50,000.

Et le Québec est maintenant représenté par une femme dans la course, puisqu'une jolie blonde, Mlle Francine Johnson, une secrétaire montréalaise, est devenue le co-pilote du bouillant Américain Roger Hannagan, qui a été

disqualifié après s'être battu avec son premier co-pilote, le Dr Lawrence Dennis, de Milwaukee.

Même s'il ne fait plus partie de la course, Hannagan a décidé de poursuivre jusqu'à Victoria. Il a rencontré Mlle Johnson lors d'une croisière organisée pour les pilotes samedi à Québec. Lorsqu'on lui a demandé son âge, Mlle Johnson a répliqué: "J'ai l'âge de savoir ce que je fais."

Quant au Dr Dennis, il a été hospitalisé à Prestwick en Écosse. Il est co-propriétaire de l'appareil.

Les deux hommes ont donné des versions contradictoires des faits. La dispute a commencé lorsqu'ils se sont rendu compte que la porte de leur petit appareil fermait mal. Selon Dennis, il a insisté pour retourner à Prestwick mais Hannagan a refusé. Après quelques tiraillements, Hannagan l'aurait frappé. La version de Hannagan diffère: alors qu'il tentait de fermer la portière, Dennis lui aurait asséné un coup de poing au visage.

L'appareil s'est finalement posé à

Prestwick et sitôt descendus, les deux hommes ont recommencé à se battre. Finalement, Dennis est resté étendu sur le tarmac et Hannagan est remonté à bord et a décollé.

Il a été disqualifié de la course pour n'avoir pas prévenu une heure à l'avance qu'il allait modifier son équipement, ainsi que le veut le règlement.

A son arrivée à Québec, Hannagan a déclaré qu'il avait un papier signé de la main de Dennis l'autorisant à poursuivre sa route seul et qu'il n'avait pas pu prévenir les organisateurs de la course à cause de la "maladie" de son collègue.

Toujours est-il qu'il continue vers Vancouver, avec une co-pilote sans doute plus avenante.

Deux accidents

Deux petits avions pilotés par des Canadiens n'ont pu atteindre le continent, après s'être écrasés l'un en Islande, l'autre au Groenland. Les équipages ont été sauvés et procédaient aux réparations d'urgence.

Ce n'est que ce soir que l'on connaîtra le pointage exact de la course, mais jusqu'à présent, le leader de la course est un Allemand, J. H. Blumstein, qui pilote un Swearingin Merlin III. Agé de 42 ans, M. Blumstein est directeur général d'une entreprise d'aviation.

Il est suivi de très près par T. D. Philips, de Wicklow, Irlande, aux commandes d'un Piper Twin Comanche. M. Wicklow est un éleveur de volailles.

Un autre anglo-saxon se classe également très bien. Il s'agit de W. J. Bright, d'Ascot, Angleterre, directeur général d'une société d'aviation. En 1969, M. Bright avait remporté la grande course aérienne entre le Royaume-Uni et l'Australie.

Par ailleurs, le Canadien F. Carson, de Burlington, Ontario, aux commandes d'un réacteur de type Lear, a remporté l'étape Londres-Québec. M. Carson touchera \$5,000 comme vainqueur d'une étape.

Toutefois, les trois jets dans la course sont inéligibles au grand prix de \$50,000. Il y a en tout \$170,000 en prix.

Hier, plusieurs pilotes se sont plaints du système de handicap servant à tabuler les points. Certains ont déclaré que leur handicap était beaucoup trop élevé pour leur genre d'appareil.

Les organisateurs de la course ont riposté que les plaintes de ce genre sont chose courante dans une course où les prix sont importants.



Même s'il a été disqualifié, le pilote Roger Hannagan, 22 ans, de Canby en Oregon, a décidé de poursuivre la grande course d'avions jusqu'à Victoria. Sa nouvelle co-pilote est une Montréalaise, Mlle Francine Johnson.

Drapeau: un ministère des Affaires urbaines suffit

La création d'un ministère des Affaires urbaines par le gouvernement fédéral est un empiètement sur la juridiction provinciale, selon le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

M. Drapeau s'est dit convaincu, hier, au cours d'une émission de radio, que la création de ce ministère constituait une violation de la constitution.

D'après lui, si ce ministère était dans le meilleur intérêt des

citoyens, on n'aurait pas attendu 104 ans pour l'instituer. M. Drapeau est d'avis que ce nouveau ministère ne va qu'ajouter à la confusion.

Quant à lui, quand il aura des représentations à faire au premier ministre Trudeau, il va continuer à procéder de la même façon qu'il l'a toujours fait, par l'entremise du gouvernement du Québec.



Trois lionceaux du "Lion Country Safari" de Los Angeles en Californie sont arrivés à Terre des Hommes et seront en montre durant tout l'été au pavillon des États-Unis. L'une des domptesse, Joyce Gonzales, donne ici le biberon à l'un de ses protégés.

Les Américains prennent TdH d'assaut, mais on ne compte plus le total des visiteurs

par Lise BLAIS

Les Américains ont pris d'assaut, au cours du dernier weekend, toutes les îles de Terre des Hommes.

C'est à Montréal et plus précisément à "l'Expo", comme plusieurs se plaisent encore à l'appeler, que des milliers d'entre eux avaient décidé de venir fêter leur fête nationale du 4 juillet, jour de l'Indépendance des États-Unis.

Il nous a été impossible d'obtenir des chiffres d'assistance auprès des autorités officielles de Terre des Hommes, la façon de compiler les chiffres n'étant pas encore suffisamment au point depuis que les visiteurs ne sont plus tenus de franchir les tourniquets d'entrée.

Selon M. Zalloni, le directeur du service des relations publiques de Terre des Hommes, il n'est cependant pas exagéré de dire que les foules qui ont envahi l'exposition samedi et dimanche peuvent être évaluées à plus de 100,000 personnes "ce qui constitue sans aucun doute

un record d'assistance depuis l'ouverture".

"A tel point, dit-il, que l'administration a dû permettre aux automobilistes qui faisaient la queue pendant des heures pour attendre un stationnement de garer leurs voitures même sur les pelouses du parc de l'île Ste-Hélène."

Il lui a cependant été impossible de nous fournir des chiffres exacts sur le nombre de visiteurs.

"Nous sommes en train de tenter de mettre au point une formule qui nous permettra de compiler les chiffres d'assistance mais jusqu'à maintenant, l'entrée étant gratuite sur le site, nous ne pouvons plus nous en tenir uniquement aux tourniquets comme cela se faisait au cours des années passées."

Le weekend de l'"Indépendance Day" suivait de près la fête de la Confédération, de sorte qu'en plus des milliers d'Américains, beaucoup de Canadiens des provinces voisines en ont également profité pour visiter Terre des Hommes.

Québec "ressusciterait" l'inspecteur d'écoles

POINTE-AU-PIC (PC) — L'inspecteur d'écoles, qui était disparu du monde de l'éducation avec l'avènement de la réforme scolaire, il y a plus d'une décennie, après avoir rempli un rôle de premier plan durant une période presque centenaire, est

susceptible d'être rappelé à son siège, mais dans un rôle d'une portée différente.

Répondant samedi à une question posée par un délégué au congrès de l'Association professionnelle des administrateurs scolaires du Québec, à Pointe-au-Pic, le ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, a exprimé l'opinion que le retrait d'un tel fonctionnaire était une lacune et que c'était l'intention de son ministère d'examiner de plus près l'importance du rôle qu'il pourrait jouer dans l'organisation pédagogique.

"L'inspecteur d'écoles n'existe plus, a-t-il dit, mais mon ministère se penchera sur l'étude de cette fonction."

"Advenant son retour dans le monde de l'éducation, ce personnage sera nanti de responsabilités autres que celles qu'il avait autrefois", a précisé le ministre.

Selon lui, ce nouvel inspecteur d'écoles devra être un surveillant et un assistant, plutôt qu'un contrôleur.

"Je crois que la formule pourrait donner des résultats intéressants, car elle pourrait aider dans un milieu donné", a-t-il conclu.

Incendie chez Terra-Jet

Une semaine à peine après avoir entrepris des travaux d'agrandissement, les installations de la compagnie Terra-Jet, à Saint-Cyrille-de-Wendover, ont été la proie des flammes. L'incendie, apparemment d'origine accidentelle, s'est déclaré dans la nuit de samedi à dimanche. Les pompiers de Saint-Cyrille-de-Wendover ont fait appel à leurs collègues de Drummondville pour combattre le feu qui a détruit la chaîne de montage de la compagnie qui était spécialisée dans la construction de petits véhicules tous terrains.

NE RESTEZ PAS SOURD

Paul Jaffin ACROUSTICIEN

Spécialiste en prothèses auditives

APPAREILS AUDITIFS PHILIPS

800, PLACE VICTORIA, Montréal 115

Arcade du métro — Galerie des Boutiques

Piles, service et réparations pour toutes marques



Téléphone 866-7422

PHILIPS

Du Lundi au Jeudi: 9 h. a. 5 h. p.m. Le Vendredi de 9 h. a. 5 h. p.m.

urgences médicales

Cueillette & livraison 24 heures par jour 7 jours par semaine

845-7251

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Montréal Jean P. Duquet, L. Ph. 816 est, rue Ste-Catherine

la MÉTÉO

Alcide a l'air de manquer d'air

Il était une fois une journée ensoleillée et chaude. Le lendemain, ce fut la même chose. Le surlendemain, nouvelle récurrence.

Ce qui devait amener un grand philosophe à conclure: "Les jours se suivent et se ressemblent."

Cet axiome n'a pas survécu longtemps dans son énoncé original, et, comme toutes les grandes pensées ou les grandes citations, l'histoire l'a déformé.

Dans ce cas-ci, c'est à la suite d'une crise de chômage que l'on a mutilé la pensée du grand philosophe pour la transformer par: "Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas."

Comme si l'on pouvait appliquer à une crise de chômage une pensée accouchée de constatations météorologiques.

Alcide Ouellet, lui qui est plus météorologue que philosophe, tente de ramener l'axiome à sa forme première. Mais il souhaiterait le contraire: Il nous révélait ce matin que dans la maison chez lui "c'est pas un cadeau parce qu'il n'a pas l'air climatisé".

Comme nous lui faisons remarquer que son cas n'est pas unique, et de loin, il a rétorqué que le fait que très peu de personnes aient l'air climatisé n'est pas suffisant pour lui donner cette air, à lui.

Tout cela pour dire que la température aujourd'hui devait être la même qu'hier et que demain. Sauf que demain il y aura un peu de nuages accompagnés - possiblement d'averses et d'orages.

LULU

MONTREAL

AUJOURD'HUI

Max. 85° • Min. 60°

Ensoleillé, chaud, risque, orage en soirée

DEMAIN

Max. 80° • Min. 60°

Moins chaud, périodes ensoleillées

SOLEIL: Lever à 5 h. 07 Coucher à 20 h. 44

au QUÉBEC

RÉGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	75-60 Moins chaud, pér. ensol.	Plus frais, averses
Laurentides	80-55 Gén. ensol., orage, soirée	Plus frais, quelques averses
Mauricie	80-55 Gén. ensol., orage, soirée	Plus frais, quelques averses
Cantons de l'Est	80-60 Ensol., chaud, risque d'o.	Moins chaud, gén. ensol.
Québec	80-60 Gén. ens. chaud, ris. d'o.	Moins chaud, gén. ensol.
Lac-St-Jean	80-55 Gén. ensol., risque d'orage	Plus frais, quelques averses
Outaouais	80-60 Ensol., chaud, risque d'o.	Moins chaud, gén. ensol.
Rimouski	70-50 Gén. ensol. et plus chaud	Quelques averses
Bas-Caraïbe	70-50 Gén. ensol. et plus chaud	Quelques averses
Gaspésie	70-50 Gén. ensol. et plus chaud	Quelques averses

au CANADA

			Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Vancouver	59	63
Alberta	Nuageux	Edmonton	50	70
Saskatchewan	Partiellement nuageux	Régina	50	70
Manitoba	Partiellement nuageux	Winnipeg	53	70
Ontario	Ensoleillé	Toronto	46	80
Nouveau-Brunswick	Devenant ensoleillé	Saint-Jean	55	75
Nouvelle-Écosse	Devenant ensoleillé	Halifax	55	75
Ile-du-Prince-Édouard	Devenant ensoleillé	Charlottetown	55	75
Terre-Neuve	Généralement ensoleillé	Saint-Jean	45	70

SI VOUS PARTEZ

Aux États-Unis	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	63	81	Chicago	72	87	New Orleans	73	89
Washington	63	85	San Francisco	61	72	Miami	77	89
Boston	58	86	Los Angeles	61	72			
Vers les capitales								
Paris	68	79	Moscou	55	63	Hong Kong	82	84
Londres	64	73	Stockholm	55	77	Lisbonne	83	72
Rome	64	75	Tokyo	82	77	Sydney	45	—
Berlin	57	75	Athènes	75	82	Tunis	73	78
Amsterdam	63	75	Casablanca	68	77	Vienne	66	73
Bruxelles	68	77	Genève	59	75	Varsovie	57	64
Madrid	57	81	Le Caire	—	—			
Vers les plages								
Acapulco	77	88	Bermudes	74	82	Nassau	73	84
Mexico	57	79	Barbades	75	83	Rio de Janeiro	73	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Un avion japonais s'écrase sur le mont Eboshi: 68 morts

HAKODATE, Japon (UPI, AFP, Reuter) — Il a fallu une journée d'efforts à quatre mille militaires japonais pour parvenir à l'épave de l'avion de ligne qui s'est écrasé samedi sur le mont Eboshi et redescendre les corps des 68 occupants.

L'appareil, un turbo-propulseur YS-11 de la compagnie japonaise JDA, avait percuté la montagne par mauvais temps, après avoir amorcé son approche de l'aéroport de Hakodate, dans le nord du Japon. Tous les 64 passagers étaient des Japonais. Un des quatre membres d'équipage était

un Américain, le co-pilote Jack Spence.

Les indications données par l'équipage avant l'accident ne concordant pas avec celles du radar de la tour de contrôle, il est possible que la catastrophe soit due au dérèglement de l'altimètre de bord.

L'appareil de fabrication japonaise se rendait de Sapporo à Hakodate.

La JDA est la deuxième compagnie aérienne intérieure japonaise après la "All Nippon Airways" (ANA). Elle est née le 16 mai dernier de la fusion de la "Japan Domestic Airlines" et de "OTA Airways".

Deux jeunes filles se marient devant quelque 15,000 personnes

FARRAGUT, Idaho (UPI) — Deux jeunes filles se sont "mariées" hier au cours d'un pique-nique qui a attiré quelque 15,000 personnes de toutes les régions des États-Unis au parc d'Etat Farragut, en Idaho.

"Si vous êtes vraiment sincères, je ne vois pas pourquoi", fut la réponse de l'abbé Kirby Hensley lorsque les deux jeunes filles lui demandèrent de présider à la cérémonie.

Elles se sont identifiées comme étant Cathy, 19 ans, et Pepper, 20 ans, de la Colombie-Britannique.

Hensley, de Modesto, Californie, est le fondateur de l'Eglise de la vie universelle, organisatrice du pique-nique "célébration de la vie", qui a commencé samedi et qui doit se terminer aujourd'hui.

Cette Eglise est devenue populaire auprès des jeunes parce qu'elle envoie par la poste des certificats ordonnant ministre quiconque en manifeste le désir. Hensley a été accusé de fraude après avoir envoyé par la poste 250.000 certificats.

Hensley s'attend à ce que 50,000 jeunes gens au total participent au pique-nique. Des bandes de motards ont été vues près du parc et l'abbé croit qu'elles pourraient provoquer des désordres.

Un porte-parole du bureau du shérif a indiqué qu'aucune arrestation n'avait été effectuée, ajoutant que tout se déroulait dans l'ordre.

Des relents de marijuana parfument l'air du parc, mais les policiers demeurent à l'extérieur et n'entendent pas intervenir.

Plusieurs propriétaires de magasins ont affirmé que les résidents de l'endroit avaient acheté toutes les arêtes

et les munitions qu'ils avaient à vendre en prévision de la venue des jeunes.

Les jeunes gens ont entendu samedi la musique d'orchestres populaires tels que "Santana", "The Iron Butterfly", et "Funk Railroad".

Le procureur du comté, M. Gary Haman, a fait savoir qu'il n'avait pas tenté d'appliquer une ordonnance adoptée l'année dernière interdisant les festivals pop. Le pique-nique organisé par l'Eglise est une entreprise à but non lucratif qui semble contourner les dispositions de la loi.

De plus, la municipalité n'avait pas suffisamment de policiers pour empêcher la tenue. Le procureur a déclaré, d'autre part, qu'il se demandait à quel point il aurait signifié les injonctions si elles avaient été émises.

Les organisateurs ont installé sur les lieux des latrines pouvant desservir 900 personnes à la fois, un centre médical et ont créé des équipes de volontaires pour combattre les incendies éventuels.

ACCORD

SUITE DE LA PAGE A 1

Vancouver et Changhaï, via Tokyo, si une escale était nécessaire.

CP Air à Pékin?

A Hong Kong, des journalistes ont demandé à M. Pépin si la préférence accordée par ailleurs au blé canadien était une sorte de remerciement au Canada qui a établi des liens diplomatiques avec la Chine. Le ministre a

simplement répondu: "Seuls des politiciens peuvent répondre à cela".

M. Pépin a expliqué qu'il faudra discuter la requête de CP Air qui veut prolonger ses lignes jusqu'à Changhaï et Pékin; CP Air atteint actuellement Hong Kong et Tokyo. Deux lignes non communistes vont en Chine: Air France et Pakistan International Airways.

Le ministre chinois du commerce extérieur M.-Pai Hsiangkuo, a accepté l'invitation qu'on lui a faite de se rendre au Canada et il a déclaré que la Chine sera représentée à l'Exposition nationale canadienne de Toronto, l'an prochain.

M. Pépin a qualifié de très réussie la mission commerciale canadienne: "Le plus important, c'est que les relations commerciales entre les deux pays vont s'accroître considérablement".

CHINE

SUITE DE LA PAGE A 1

missions commerciales dans quatre domaines d'activité. (Bien qu'il ait refusé de les mentionner, on croit savoir que les Chinois s'intéressent aux métaux, à l'industrie chimique, aux domaines des transports et des communications.) Il a évoqué la participation des Chinois à l'exposition de Toronto, vraisemblablement en 1972, la mise sur pied d'une foire commerciale canadienne à Changhaï, la négociation éventuelle d'un nouvel accord de commerce entre les deux pays et les discussions périodiques qu'ils ont résolu de tenir.

— l'intensification du commerce du blé entre les deux pays. Le ministre a précisé à ce sujet non seulement que le Canada deviendra la première source d'approvisionnement de la Chine mais qu'en outre, la République populaire a l'intention de négocier dès cette année un nouveau contrat d'achat de blé.

— au chapitre de l'importation de technologie canadienne, les Chinois paraissent plus prudents, vraisemblablement à cause de leur expérience avec les Russes au début de la dernière décennie. Mais ils ont quand même manifesté un très grand intérêt pour l'importation de connaissances technologiques en particulier dans le secteur de la fabrication de caoutchouc synthétique.

— enfin, le ministre a exprimé la conviction que dans les secteurs traditionnels du commerce sino-canadien il y aura un accroissement de la qualité aussi bien que de la quantité des échanges.

Textiles

chinois

Cette dernière indication pose le problème de l'exportation au Canada des textiles chinois. A cet égard cependant, le ministre a rappelé que les Chinois ont accepté, il y a de cela quelques années déjà, des restrictions volontaires sur leurs exportations de textiles. Il a dit avoir eu l'assurance des Chinois qu'ils n'ont aucune intention de perturber l'industrie canadienne des textiles qui emploie plusieurs dizaines de milliers de travailleurs.

La satisfaction du ministre paraît en tout point partagée par les hommes d'affaires qui l'ont accompagné en Chine et qui ont été convaincus tout autant que lui de la volonté des Chinois de tirer le maximum, sur le plan commercial, de l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays.

En réalité, toute la délégation canadienne a paru surprise de l'importance politique attachée par les Chinois à la présence à Pékin d'une délégation commerciale canadienne. On dit même que les Chinois sont si enthousiastes qu'ils auraient prévenu la délégation canadienne que notre pays serait tenu responsable par eux des obstacles qui se poseraient à un développement intensif des relations commerciales entre les deux pays.

Bref, le gouvernement de la République populaire se conduit comme si le Canada lui avait donné un levier important de politique extérieure en reconnaissant la Chine et en déclenchant ainsi un mouvement en chaîne.

En donnant ainsi à la République populaire de Chine une nouvelle caution occidentale, le Canada s'est trouvé à affaiblir la position américaine à l'égard de Pékin.

Quant au Canada, ce geste lui aura ouvert plus largement un immense marché qui n'a que le désavantage d'être plus sujet aux aléas de la politique et de l'idéologie que les grands marchés occidentaux.

Quoi qu'il en soit, le ministre a répété hier que les résultats de son voyage en Chine viennent confirmer la thèse des documents de politique étrangère du gouvernement selon laquelle le commerce est un instrument puissant et efficace de politique étrangère.

De Hawaii, le ministre rentrerait hier soir à Vancouver et il est attendu dans la capitale au cours de l'après-midi.

ALLOCATIONS

SUITE DE LA PAGE A 1

Si oui, si nous déterminons une priorité, nous devons concentrer nos efforts sur les familles ayant plusieurs enfants, car ces jeunes vont grandir. S'ils grandissent dans un climat de pauvreté, ils n'auront pas les mêmes chances que les autres", a affirmé M. Munro.

"Il me semble que c'est là que nous devons fixer nos priorités".

Actuellement, a expliqué M. Munro, le régime de salaire garanti ne fait pas partie de la politique gouvernementale, même si Ottawa en a soumis l'idée à la dernière conférence fédérale-provinciale de Victoria.

Le régime canadien d'assistance, aux termes duquel le gouvernement fédéral rembourse aux provinces 50 p. cent de leurs dépenses de bien-être,

devra sans doute être amendé pour permettre au gouvernement central de verser des contributions à un programme de salaire garanti.

Toutefois, selon M. Munro, "rien n'empêche une province ou une autre de faire démarrer dès maintenant un régime de salaire annuel garanti".

"Le fait que les provinces n'obtiendraient peut-être pas le partage des coûts pour ce programme ne doit pas les empêcher de le créer, a déclaré le ministre. Elles ont le pouvoir de le faire. Tout dépend de la place que cette loi occupe sur la liste des priorités provinciales".

CEQ

SUITE DE LA PAGE A 1

verbale assortie, il va de soi, d'une démonstration de "procédurité".

Ainsi en a-t-il été, hier, lorsque les délégués ont été appelés à se prononcer sur la dernière question cruciale figurant à l'ordre du jour du congrès: la hausse de la cotisation syndicale. Plusieurs types de hausses étaient envisagés.

D'abord, celle proposée par la Commission d'étude sur la gestion et l'implantation des structures CEGIS qui suggérerait que la cotisation syndicale soit de 1.25 p. cent du traitement gagné par un enseignant. Le Conseil provincial, de son côté, proposait une autre formule dont le taux allait en décroissant à mesure que l'on avançait dans l'échelle de traitement. Enfin, d'autres étaient favorables au statu quo et y ajoutaient une cotisation spéciale et provisoire de \$10.

La recommandation de la CEGIS fut rapidement battue. Mise aux voix une première fois, celle du Conseil provincial subit le même sort. Ce n'est qu'après trois réunions du Conseil provincial, pendant autant d'ajournements du congrès, que cette dernière recommandation fut finalement adoptée après avoir subi un amendement mineur.

Le fond des débats sur cette question tenait à deux points particuliers. Le premier avait trait à la hausse en tant que telle. Selon la formule proposée, l'enseignant qui paie en moyenne une cotisation syndicale annuelle de \$75 voyait celle-ci passer à \$97.10. Pour ceux qui ont un traitement de \$11,000 et plus, cela représente une augmentation d'environ 55 p. cent. D'où l'opposition de plusieurs délégations.

Le second point sur lequel on ne s'entendait pas avait trait au mode de péréquation, c'est-à-dire aux sommes retenues par le CEQ et celles revenant aux Syndicats. Comme l'a expliqué le président Yvon Charbonneau, la CEQ, pour subsister, devait aller chercher une augmentation de \$12 par membre: soit en tout \$43 ou 41.25 p. cent de la cotisation.

Durant les quatre dernières années, la centrale suffisait à ses besoins avec 37.5 p. cent des cotisations; soit \$26.25 plus une cotisation spéciale de \$5.

Sur ce point, plusieurs syndicats avaient des réticences. Certains parce que la centrale en demande trop aux Syndicats qui devront faire avaler l'augmentation à leurs membres, d'autres parce qu'ils se verront aux prises avec un excédent de revenu qu'ils ne veulent pas redistribuer à leurs membres en raison de problèmes de trésorerie que cela leur causerait.

Ce n'est qu'après avoir littéralement joué au chat et à la souris durant l'après-midi et la soirée d'hier, que le congrès a accepté ce qu'il avait rejeté quelques heures auparavant, soit la hausse de la cotisation que leur proposait le conseil provincial.

Les élections

Dans un autre ordre d'idées, les délégués au congrès se sont donnés samedi six nouveaux représentants au Conseil d'administration. Ces élections, qui n'ont surpris personne quant aux résultats, ont confirmé la suprématie de ceux qui ne font pas équipe avec la minorité dite de gauche. En effet, aucun des candidats de ladite minorité n'a réussi à se faire élire. Notons toutefois qu'un représentant de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Michel Agnès, a été élu secrétaire avec une forte majorité. Il convient de signaler que ce dernier est difficilement identifiable par rapport aux forces en présence. Il est apparemment un de ceux qui pivotent assez facilement.

A l'issue de ce congrès, la CEQ a résolu de s'engager de plein pied dans le deuxième front syndical — elle consacrerait \$93,000 à ce projet cette année —. Elle a, en outre, définitivement rejeté sa loi constitutive qui en faisait une corporation professionnelle pour entamer les démarches qui feront d'elle une véritable centrale syndicale, et elle a établi ses priorités.

D'abord, elle accélérera le processus de sa vocation syndicale en implantant progressivement la loi relative aux syndicats professionnels. En second lieu, elle élaborera son idéologie socio-politique par la création d'un réseau de militants. Enfin, dernière pièce au dossier mais non la moindre, la CEQ devra conduire à bien des négociations qui s'annoncent particulièrement difficiles. A ce sujet, les délégués ont donné leur approbation à leur conseil d'administration pour que la centrale exige le retrait de la loi 46 relative aux négociations provinciales avec les enseignants et les employés d'hôpitaux.

Le vice-amiral Porter veut une flotte puissante

MONCTON, N.-B. (PC) — Le Canada devrait maintenir de "puissantes forces navales afin de démontrer au monde que nous sommes prêts à défendre nos ressources océaniques", a déclaré en fin de semaine le vice-amiral H. A. Porter, à la 17ème assemblée annuelle de la Royal Canadian Naval Association.

Seul le vice-amiral, les pays comme nous maintenant la force la liberté en haute

mer sont importantes aussi bien pour la pêche, ajoutant que des millions de dollars sont dépensés chaque année pour les prospections pétrolières sous-marines.

Une délégation d'Ottawa reconnaît les droits du Pakistan oriental

LA NOUVELLE-DELHI (AFP) — Les représentants élus du peuple au Pakistan n'ont commis aucun acte criminel en se déclarant partisans de l'autodétermination, voire de l'indépendance, et sont par conséquent habilités à exercer tous leurs droits.

C'est ce qu'a déclaré, au cours d'une conférence de presse, la délégation parlementaire canadienne qui est arrivée dimanche en Inde pour étudier les perspectives de la crise pakistanaise. La délégation, qui se compose de trois membres, est dirigée par M. Georges Lachance, député libéral fédéral. Les

deux autres parlementaires qui l'accompagnent sont MM. Heath Nelson McQuarry, conservateur, et Andrew Brewin, néo-démocrate.

Le programme de la délégation canadienne comprend des rencontres avec le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, le ministre des Affaires étrangères, M. Swaran Singh, et le ministre du Reclassement social, M. R. K. Khadilkar. Après ces rencontres, les parlementaires canadiens feront une visite, demain, aux camps de réfugiés du Pakistan oriental.

Un comité suggère d'établir un centre spécial de la main-d'oeuvre pour les jeunes

OTTAWA (PC) — Le rapport d'un comité gouvernemental sur la jeunesse recommande, selon le quotidien The Citizen, l'établissement d'un centre de main-d'oeuvre spécial pour les jeunes et préconise la légalisation de la marijuana. Les membres du comité sont David Hunter, président, et Vince Kelly, tous deux de Toronto, et Pierre Bourdon, de Montréal.

On s'attend à des réactions aux prises de position contenues dans ce rapport, qui sera rendu public d'ici la fin du mois.

Dans le rapport, le comité rejette l'idée que la jeunesse forme un groupe homogène qu'un simple ministère pourrait administrer.

Mais le rapport recommande fortement la création d'un centre de main-d'oeuvre qui s'occuperait exclusivement de résoudre le problème du chômage chez les jeunes.

Une autre recommandation porte sur la création d'une série d'organismes décentralisés à travers lesquels les ministères ayant affaire aux jeunes pourraient travailler.

Ces organismes, un à l'échelle nationale et cinq autres à l'échelle régionale, impliqueraient une participation locale.

Le congé aux USA: 551 morts

d'après UPI

Le nombre de morts accidentelles aux États-Unis au cours du long congé du 4 juillet, Fête de l'indépendance, semble devoir être sensiblement le même que l'année dernière lors de ce congé, selon un porte-parole du Conseil national de la sécurité.

L'année dernière, 540 personnes avaient perdu la vie dans des accidents.

Cette année, dans un seul accident, 10 personnes ont péri. Il s'agit d'un accident impliquant trois voitures survenu sur la route 65 près de Jeffersonville, Indiana. La police a précisé qu'un véhicule a traversé la bande centrale, est entrée en collision avec une automobile venant en sens inverse, puis est allée heurter un troisième véhicule.

Un relevé effectué par United Press International à 11 h. ce matin indiquait que 451 personnes avaient perdu la vie dans des accidents de la route.

De plus, 115 personnes ont péri noyées, 13 dans des accidents d'avion et 44 autres dans des accidents divers, ce qui fait un total de 623 morts accidentelles.

En Californie, on signalait 42 victimes d'accidents de la route; en Indiana, 31; au Texas, 30; dans l'Etat de New York, 22; en Floride et en Illinois, 19 chacun.

Aucune victime de la route n'a été signalée en Alaska, au Connecticut, dans le Maine, dans le Montana, dans le Dakota-Nord, dans le Dakota-Sud, au Vermont et dans l'Etat de Washington.



Ce Gallois, Normand Micherson, de Cornwall, en Angleterre, est une véritable "éponge". Il a enfilé 62 chopes de bière en une heure, à la suite d'un pari avec des compagnons de travail. Seul les perdants ont eu assez de force pour ramasser la cagnotte: une somme équivalente à \$23.

Ménopha PA

L'Université Laval recommande la création d'un Conseil supérieur de l'assurance-vie au Québec

par Rhéal BÉRCIER

L'assurance-vie au Québec conservera encore un certain attrait pour la protection qu'elle offre, mais elle devra s'adapter aux nouveaux besoins du public dans l'optique

du partage du risque qu'elle couvre entre l'assuré et la compagnie pour un meilleur rendement à court terme;

L'assureur-vie, de son côté, devra diversifier ses activités pour continuer d'être à la

hauteur du produit ou des produits qu'il offrira à l'avenir;

La participation de l'Etat à l'évolution de l'industrie de l'assurance-vie au Québec est nécessaire pour l'établisse-

ment d'exigences sévères qui réglementeront l'activité de tous ceux qui veulent vendre de l'assurance-vie d'abord et de tous les représentants d'institutions financières ensuite, dans l'intérêt du public;

Le public sera avant tout subordonné au nouveau rôle de l'Etat, parce qu'il a besoin d'être protégé, mais on doit aussi lui donner plus d'information sur l'évolution de ce secteur de l'activité économique, afin de favoriser sa participation;

L'Association provinciale des assureurs-vie du Québec doit être le moteur de cette évolution qui doit s'effectuer au niveau de l'industrie tout entière et se détacher complètement de la mentalité de "club social" qui la caractérise.

Telles sont les conclusions dominantes qui se dégagent à la lecture d'un volume intitulé: "Le statut de l'assurance-vie au Québec", dont LA PRESSE a obtenu un exemplaire avant sa diffusion dans le public.

La rédaction de ce volume, qui remet en question l'importance et la structure de l'assurance-vie au Québec, est terminée depuis octobre 1970, mais l'Association des assureurs-vie, qui a pourtant commandité cette étude, en retard de sa diffusion.

Selon des sources dignes de foi, l'association, dont l'exécutif se compose de représentants de sociétés québécoises, canadiennes et étrangères, est majoritairement hostile aux conclusions et recommandations de l'auteur.

Les profits affectés ?

Les représentants des sociétés d'assurance-vie étrangères particulièrement estimés, selon ces mêmes sources, que l'application des recommandations contenues dans le volume pourrait affecter les profits des entreprises et créer, par la suite, une jurisprudence qui pourrait s'étendre dans les autres provinces, sinon dans les autres pays.

Précisons également que l'étude est axée sur l'intérêt du public dans cette industrie et les observateurs se demandent pour quelle raison l'Association ne s'efforce pas de la rendre publique et aussi d'en faire la promotion auprès des Québécois.

Le rapport, fruit de deux ans de travail, a été préparé par le département des Relations industrielles de l'Université Laval et rédigé par M. Guy Pouliot.

Sept recommandations sont contenues dans le rapport de 295 pages. Elles portent la signature de l'abbé Gérard Dion, professeur à l'Université Laval.

Les suggestions

La principale suggestion du département des Relations industrielles à l'Association provinciale des assureurs-vie vise à obtenir du gouvernement du Québec la création d'un organisme consultatif permanent qui aurait nom: le "Conseil supérieur des assurances".

Le rôle de ce Conseil serait d'ordre purement consultatif. Formé de tous les représentants de groupes professionnels qui sont engagés dans ce domaine, il permettrait, selon l'auteur, une meilleure coordination des vues et des attitudes, mais constituerait aussi un instrument précieux pour l'administration de l'assurance.

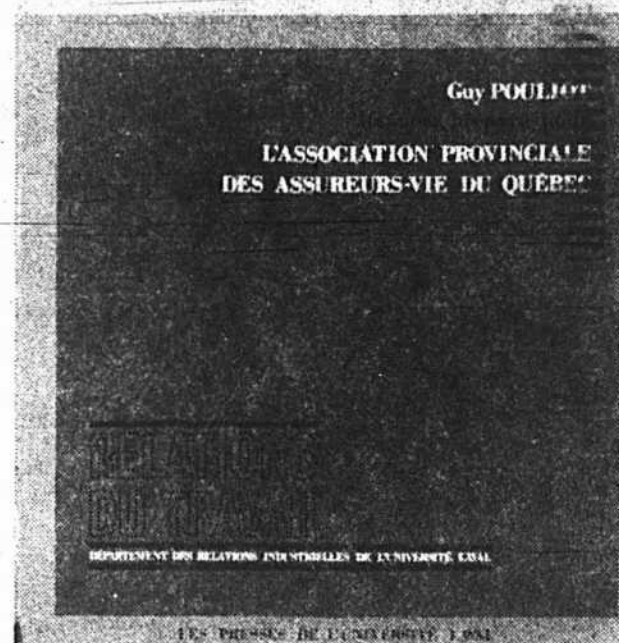
"L'établissement d'un canal normal de consultation réduirait la nécessité de recourir au "lobbying".

Le département des Relations industrielles de Laval recommande également que le contrôle de l'accès à l'exercice de la profession dans l'assurance et la réglementation de cette activité professionnelle demeurent une responsabilité de l'Etat québécois.

Il suggère aussi que l'Association provinciale des assureurs-vie du Québec vise à obtenir de la part du surintendant des assurances le droit de jouer un rôle de conseiller dans l'établissement des normes d'accès à la profession et dans la réglementation de l'activité professionnelle.

Le rapport, richement documenté, examine l'industrie de l'assurance-vie et apporte certaines lignes de conduite à suivre afin que ce secteur, qui emploie quelque 50,000 personnes directement au Québec, s'adapte aux changements survenus depuis 10 ans.

LE STATUT DE L'ASSUREUR-VIE AU QUÉBEC



En raison des transformations profondes qu'a subies le commerce des assurances, ces dernières années, ce rapport-choc dont LA PRESSE a obtenu la primeur pourrait avoir un impact considérable sur l'évolution de notre industrie de l'assurance-vie. Préparé à la suite d'une étude du département des Relations industrielles de l'Université Laval, le rapport a été rédigé dans sa forme définitive par M. Guy Pouliot.

L'étude assimile l'APAVQ à un simple club social

Le département des Relations industrielles de l'Université Laval n'est pas tendre à l'endroit de l'Association provinciale des assureurs-vie du Québec.

Un rapport du département mentionne quelques-unes des lignes de conduite que cette association pourra suivre, lignes de conduite qui, si elles n'inspirent pas ses membres au niveau de la pratique, porteront sûrement fruit au niveau de la mentalité.

Comme prélude à son action au niveau des secteurs de l'industrie de l'assurance-vie, les auteurs suggèrent à l'association de se détacher complètement de la mentalité de "club social", qui nuit à

son efficacité.

"Ses dirigeants doivent avoir à l'esprit qu'ils ne sont pas là pour conduire les membres, mais pour les représenter", c'est-à-dire que le pouvoir qu'ils possèdent doit leur venir directement des membres.

Le rapport note aussi qu'il est nécessaire de briser l'état statique dans lequel l'association se trouve et c'est peut-être la perspective syndicale qui viendra répondre à ce besoin.

"Si les membres ne perçoivent pas l'efficacité de leur association, celle-ci est appelée à disparaître, surtout dans le contexte actuel, à moins que les individus qui la composent veuillent la

maintenir par tradition, et elle n'aura plus aucune signification."

Dans l'esprit des auteurs, cette réforme interne doit se traduire dans les représentations de l'association auprès des autres parties de l'industrie et résulter non plus en des "souhaits", mais des "demandes". "Nous ne faisons pas ici appel au radicalisme, mais à l'efficacité."

En même temps que l'association doit entreprendre toutes ces actions à court terme, note le rapport, elle doit également envisager l'idée d'une formation plus complète de ses membres dans l'optique d'une ouverture à d'autres instruments financiers.

"Si l'association s'avère incapable de concilier ces deux buts, lit-on, il ne lui reste plus qu'à agir en fonction de l'un ou l'autre et à ce moment, il n'y aurait pas d'autre issue que le syndicalisme, car les intérêts du public pourraient être pris en charge par l'Etat."

Les auteurs notent aussi que l'Association provinciale des assureurs-vie se doit d'acquiescer à l'égard de leur Association nationale, face à l'Etat, afin de s'intégrer à ce dernier dans l'optique d'une participation permanente aux décisions touchant l'assurance-vie au Québec. On sait déjà que l'Association nationale n'est pas en faveur d'une action, ce qui pourrait mal augurer pour l'avenir.

L'association provinciale des assureurs-vie du Québec, concluent les auteurs, doit donc faire face aux problèmes actuels avec le plus de réalisme et choisir entre l'action, la disparition ou le remplacement par une autre structure.

Un "dumping" de robes de nocces

OTTAWA (PC) — Selon la Gazette officielle du Canada, la Montreal and Toronto Dress and Sportswear Manufacturers Guild s'est plainte au ministère fédéral du Revenu que deux entreprises de Philadelphie font du "dumping" de robes de mariées au Canada.

La plainte est portée spécifiquement contre Bridalure Inc. et Alfred Angelo Inc.

Une enquête préliminaire du ministère indiquerait que ces robes importées "font matériellement tort à la production de marchandises semblables au Canada".

La SEE prête \$3,800,000 à l'OTE pour des achats d'équipement à Montréal

OTTAWA (PC) — La Société pour l'expansion des exportations SEE prêtera \$3,800,000 pour financer l'exportation d'équipement de télécommunications par la compagnie Northern Electric Ltée, de Montréal, à l'Organization of Telecommuni-

cations of Greece Ltd., d'Athènes.

L'Organization of Telecommunications of Greece (OTE), est responsable du fonctionnement de tout le réseau des télécommunications en Grèce, note un communiqué de la SEE, distribué à Ottawa.

C'est le quatrième prêt de la SEE à l'OTE en vue de l'achat d'équipement de télécommunications à la Northern Electric, ce qui porte le montant des prêts consentis à \$17,600,000.

La SEE est une société de la Couronne, établie par le gouvernement canadien dans le but d'aider les hommes d'affaires canadiens à accroître et à maintenir le commerce d'exportation, au moyen d'assurances, de garanties, de prêts et d'autres mesures financières.

Jusqu'à maintenant, depuis le 1er janvier 1971, le total des contrats de la SEE se chiffre par \$213,300,000.

La Bundesbank vend moins de dollars US

FRANCFORT (AFP) — Après être restée absente du marché pendant quelques jours, la Bundesbank a de nouveau vendu 100 millions de dollars au cours de 3.5000 à 3.5006 DM, soit une prime de 4.6 p.c. par rapport à la parité officielle, indique-t-on dans les milieux cambistes de Francfort.

L'Institut d'émission n'a donc vendu au total que 400 millions de dollars la semaine dernière, contre une moyenne de 700 à 800 millions les semaines précédentes.

On souligne, à cet égard, que la Bundesbank s'est jusqu'à présent toujours abstenue d'intervenir sur le marché quand le dollar était descendu au-dessous de 3.50 DM.

Réserves record en G.-B.

LONDRES (UPI) — Le ministère du Trésor a annoncé que les réserves officielles de la Grande-Bretagne se sont accrues en juin de 40 millions de livres et qu'elles atteignent maintenant le total (record) de 1,508,000,000 de livres sterling (\$3.6 milliards).

L'augmentation des réserves de la Grande-Bretagne est régulière depuis le mois d'octobre de l'année dernière.

Suspension d'un grand service du CN?

LONDON, Ont. (PC) — Le journal Free Press écrit que le Canadien National va demander prochainement la permission de cesser le service voyageur sur la ligne Québec - Montréal - Toronto - Windsor - Sarnia.

Cette demande sera faite, dit le journal, à la Commission des transports pour que le CN puisse obtenir du gouvernement des subsides qui compenseraient les pertes de ces trains.

A Toronto, un porte-parole du CN a répondu, dans une interview téléphonique, qu'il ne pouvait confirmer cette nouvelle du Free Press, mais il a ajouté: "Tous nos services subissent actuellement une révision".

AVIS
Avis est donné, par la présente, que le Bureau des Tarifs du Québec Inc., au nom de ses camionneurs membres, a déposé à la Régie des Transports du Québec une nouvelle échelle de taux pour le transport d'expéditions en TMS brisés devant s'appliquer entre Montréal, Trois-Rivières, Québec et les localités situées sur la route No 15.
Cette nouvelle échelle de taux de classe est basée sur les coûts d'exploitation et reflète des augmentations de salaires et de différents frais d'exploitation. Elle représente une augmentation moyenne variant entre 2% et 3%.
Copie de cette échelle peut être obtenue en s'adressant au Bureau des Tarifs du Québec Inc., 1259 rue Berri, suite 400, Montréal 122, Qué.
Cette nouvelle échelle prendra effet le 1er août 1971, si approuvée par la Régie des Transports du Québec. Aucun changement n'est apporté sur les taux d'espèces.
Toute personne désirant formuler une opposition à cette nouvelle échelle de taux pourra le faire en adressant, par écrit, les dites oppositions à la Régie des Transports du Québec, 1080 rue Amherst, Montréal 122, Qué. ou Case postale 520, Québec, Qué.

Cet homme nous permet de servir les Montréalais mieux que jamais, et ces hommes sont là pour l'aider.



Maurice L. Cabana, C.L.U.
Gérant régional
500 Place d'Armes



J.-Laurent Laniel
1600 boul. Le Corbusier
Laval



Lionel Lavallée, C.L.U.
345 avenue Victoria
Westmount



Roméo Bernier
6 boul. Desaulniers
St-Lambert



J.-Patrice Latulippe, C.L.U.
550 ouest, rue Sherbrooke



Lionel Cardinal
2050 rue Mansfield



René Lalonde, C.L.U.
5835 avenue Verdun
Verdun



Charles Lambert, C.L.U.
4255 rue Wellington
Verdun



Léo Rohan, C.L.U.
3869 chemin des Sources
Dollard Des Ormeaux



Jacques Denault, C.L.U.
1070 est, rue Bélanger



Paul Rivard, C.L.U.
6621 est, rue Sherbrooke



J.-Médard Nadeau, C.L.U.
3500 Parc Lafontaine



Jean-Paul Lépérance, C.L.U.
8607 boul. St-Laurent



Jean-Paul Pêresse, C.L.U.
2950 rue Masson

La Métropolitaine a établi ses services à Montréal il y a près de 100 ans. Un siècle d'intense activité. Un siècle pendant lequel Montréal a beaucoup changé, non seulement par son aspect, ses dimensions, mais aussi par l'importance, la complexité croissante des besoins des Montréalais dans le domaine de l'assurance-vie.

Nous changeons, nous aussi. Par exem-

ple, à la suite d'une réorganisation, dans la région métropolitaine, nous avons établi treize bureaux de district afin de mieux servir notre demi-million de détenteurs de polices, vous-même y compris.

Voici les hommes qui administrent nos affaires ici, à Montréal: Maurice L. Cabana, C.L.U., gérant régional de La Métropolitaine, et ses treize gérants de district sont de vrais

professionnels. Ils connaissent leur affaire, la ville, les gens.

Quand on a un demi-million de clients à Montréal, il faut du savoir-faire.

La Métropolitaine
Nous assurons la vie parce que nous la respectons.

Les documents du Pentagone

Washington considérerait les accords de Genève de 1954 comme un désastre

NEW YORK (PA-UPI-AFP) — Le "New York Times", qui publie le neuvième et dernier article à partir de l'étude secrète commandée par le Pentagone sur le déroulement de la guerre du Vietnam, révèle aujourd'hui que des agents américains étaient engagés dans des opérations de sabotage à Hanoi avant même que ne se termine la Conférence de Genève en août 1954 et que ne débute le retrait des

forces françaises de la capitale nord-vietnamienne.

L'administration Eisenhower, toujours selon le "Times", considérerait comme un "désastre" les accords de Genève qui mettaient fin à la présence française en Indochine et scindait le Vietnam en deux.

D'après un rapport annexé à l'étude remise au Pentagone, les agents américains avaient pendant leurs derniers jours à Hanoi, contaminé les stocks de carburants d'une compagnie de transport par autobus, préparé les plans en vue d'un sabotage ultérieur du réseau ferroviaire et décrit en détail les cibles possibles pour de futures opérations paramilitaires.

Au printemps 1954, le gouvernement Eisenhower laissa par deux fois entendre aux Français qu'il était prêt à envoyer des troupes américaines en Indochine pour éviter leur départ.

Pendant la conférence de Genève, le gouvernement Eisenhower fit préparer un projet de loi à cette fin, mais le Congrès n'était pas prêt à l'approuver si les autres alliés n'y participaient pas.

Le Conseil national de sécurité était si hostile aux négociations de Genève qu'il avait demandé au président d'informé Paris qu'une acceptation française d'une prise de pouvoir communiste en Indochine nuirait à son

statut en tant que l'un des Trois Grands" et entraînerait automatiquement la fin de l'aide américaine à la France.

L'étude montre aussi qu'en avril 1954, les Français avaient demandé une aide aérienne américaine en suggérant que les avions soient camouflés en appareils français. Ils avaient aussi suggéré l'envoi d'une seule division américaine, de 15.000 hommes, pour écarter les préventions du Congrès américain.

Hier, le New York Times rapportait par ailleurs que le président Lyndon Johnson, au début de 1968, après s'être fait conseiller une mobilisation nationale par ses principaux conseillers militaires, s'y était refusé.

La suggestion avait été faite en vue d'une riposte à l'offensive vietcong du Têt.

Le Washington Post d'hier, analysant les révélations faites jusqu'ici de l'étude Pentagone, conclut que c'est le gouvernement Kennedy qui y perd le plus de plumes eu égard aux impressions qu'il avait laissées au public.

M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat sous MM. Kennedy et Johnson, a nié samedi qu'il ait jamais recommandé l'emploi d'armes atomiques au Vietnam. Le Saint-Louis Post-Dispatch, citant l'étude du Pentagone, a rapporté

que M. Rusk avait envisagé cette possibilité dans un entretien avec le général Khanh, à la veille de la conférence du Honolulu des 1er et 2 juin 1964.

Coopération plus étroite entre les USA et le Japon

TOKYO (AFP) — Les Etats-Unis et le Japon rechercheront une coopération encore plus étroite fondée sur la doctrine Nixon. Telle est, apprend-on de source autorisée, l'une des conclusions de l'entretien d'une heure et demie qui a réuni, ce matin à Tokyo, M. Melvin Laird, secrétaire américain à la Défense, et son homologue japonais, M. Yasuhiro Nakasone. Ce dernier, en raison du vaste remaniement ministériel auquel vient de procéder le premier ministre Eisaku Sato, est remplacé à la Défense par M. Keikichi Masuhara, et devient président du comité exécutif du parti libéral démocrate (gouvernemental).

Au cours de leur conversation, les deux ministres ont abordé les questions suivantes :

Vietnam : M. Laird a fait un compte rendu de la situation au Vietnam et du retrait des troupes américaines d'Europe et de Corée. Il a indiqué que la vietnamisation se déroulait de façon satisfaisante.

Chine populaire : le secrétaire à la Défense a précisé que les Etats-Unis s'intéressaient vivement au développement de l'armement nucléaire chinois et explique les principes fondamentaux de la politique de défense américaine.

Okinawa : M. Nakasone a fait un exposé de la question ainsi que du quatrième programme japonais de défense nationale. Les deux ministres estiment que la réduction des bases américaines au Japon a été menée à bonne fin et que le nombre devrait encore en être réduit. En ce qui concerne l'évacuation des armes chimiques entreposées à Okinawa, une coopération plus étroite dans ce domaine est souhaitable.

Economie : M. Nakasone estime que le durcissement des rapports économiques entre les deux pays est un problème qui pourra être résolu.

L'entretien que M. Laird devait avoir aujourd'hui avec M. Eisaku Sato, premier ministre, a été ajourné du fait du remaniement ministériel.



téléphoto de la Presse Associée

Dernier quart d'heure

En mars 1964, lorsque cette photo a été prise, M. Robert McNamara, alors secrétaire à la Défense des Etats-Unis, conférait avec le président Lyndon Johnson, en revenant d'une tournée d'inspection au Vietnam. Cette année-là, M. McNamara avait annoncé que les soldats américains au Vietnam seraient rentrés chez eux pour la Noël 1965.

Pas de réouverture du canal sans retrait total d'Israël

MOSCOU (PC, AFP, UPI, PA) — L'Egypte et la Russie ont déclaré hier soir que la réouverture du canal de Suez doit être partie d'un règlement général comportant le retrait total des forces israéliennes du territoire arabe occupé.

Cette déclaration a été émise à l'issue de la visite en URSS du ministre des Affaires étrangères de la RAU, M. Mahmoud Riad.

A Tel-Aviv, le journal Haaretz annonce que le sous-secrétaire d'Etat américain Joseph Sisco se rendra probablement en Israël au milieu du mois, porteur de nouvelles propositions en vue d'un règlement partiel israélo-egyptien.

Déjà aujourd'hui, deux diplomates américains, MM. Donald Bergus, chef de la mission diplomatique des E.-U. en Egypte, et Michael Serner, responsable des Affaires égyptiennes au Département d'Etat, arrivent au Caire, pour effectuer, semble-t-il, une mission liée aux efforts de rouvrir le canal.

La perspective de la visite de M. Sisco ne paraît susciter aucun enthousiasme en Israël.

Spectacle d'opérette

Samedi, le général Itzhak Rabin, ambassadeur d'Israël à Washington, déclarait à la télévision israélienne que les Etats-Unis cherchaient à obtenir un règlement aux prix, pour Israël, des territoires conquis par ce dernier en 1967. Il a aussi parlé de l'ONU comme d'un spectacle d'opérette et d'une assemblée de démagogues. Sa déclaration a causé un certain agacement en Israël même.

Samedi également, le journal égyptien Al Goumhouria rapportait la présence d'officiers égyptiens du côté ouest du canal de Suez, pour la première fois dans cette région depuis 1967.

Le gouvernement jordanien dément qu'il ait réclamé la convocation du Conseil de Sécurité de l'ONU au sujet de Jérusalem.

Les diplomates américains sondent la dernière offre de paix de Hanoi

d'après PA-UPI-AFP

Les diplomates américains tentent aujourd'hui, au cours de démarches secrètes, de déterminer jusqu'à quel point Hanoi est disposé à modifier sa dernière proposition de paix, jugée inacceptable dans son ensemble par les Etats-Unis.

On signale de source officielle que des contacts directs ont été établis avec les Nord-Vietnamiens à Paris et dans quelques autres villes. Pour sa part, M. Henry A. Kissinger, conseiller du président Nixon en matière de sécurité nationale, a rencontré hier le président Nguyen Van Thieu du Sud-Vietnam.

Le voyage de M. Kissinger à Saigon, Bangkok et Paris aurait pour but d'évaluer les intentions des dirigeants nord-vietnamiens.

Les Etats-Unis refusent d'accepter la dernière proposition de paix formulée par Hanoi, la semaine dernière, à cause de certaines conditions qui y sont attachées.

Ainsi le gouvernement américain ne veut pas renoncer au programme de vietnamisation et se refuse à accepter la dislocation du régime Thieu, juste avant les élections présidentielles prévues pour octobre. Les Etats-Unis n'acceptent pas non plus que Hanoi et

le Vietcong aient un pouvoir de veto sur la formation du gouvernement et que les forces nord-vietnamiennes aient toute latitude de continuer à guerroyer au Sud-Vietnam.

Un haut dirigeant américain a signalé que la proposition nord-vietnamienne semble cependant, sous certains rapports, être assez conciliante et que, pour cette raison, les Etats-Unis tentent maintenant de savoir s'il n'est pas possible d'en arriver à un compromis acceptable.

Au moment où Washington fournissait des renseignements sur les nouvelles démarches diplomatiques, le vice-président Spiro T. Agnew déclarait à Singapour que les Etats-Unis n'ont pas l'intention de diminuer les effectifs américains au Sud-Vietnam au point de permettre au Nord-Vietnam de lancer une attaque fructueuse.

M. Agnew a reconnu que l'administration Nixon est très vulnérable devant l'opinion américaine parce qu'une attaque nord-vietnamienne, indépendamment des pertes que pourraient subir les communistes, pourrait faire conclure à l'échec du programme de vietnamisation.

Au cours de la semaine dernière, 2.200 autres soldats américains ont évacué le Vietnam, diminuant ainsi les effectifs à 239.500 hommes, le plus bas niveau depuis le 31 mars 1966.

Au Sud-Vietnam, où une attaque au mortier sur le camp de Danang a coûté aujourd'hui la vie à trois Américains et causé des blessures à 36 autres, M. Kissinger a conféré, après avoir rencontré le président Thieu, avec des parlementaires et oppositionnistes qui feront la lutte à M. Thieu en octobre : le vice-président Cao Ky, le général Duong Van Minh, l'éditeur Nguyen Van Bong et le président du Sénat, Nguyen Van Huyen. M. Kissinger a quitté Saigon cet après-midi pour Bangkok.

Nombreux attentats à Belfast

BELFAST (AFP) — Belfast a été à nouveau le théâtre de nombreux attentats.

La première attaque s'est produite peu après minuit hier dans le sud de la capitale ulstérienne : cinq hommes à bord d'une voiture ont lancé quatre bombes à clous en direction d'un quartier général de l'armée britannique à Malone Street. Les engins n'ont toutefois fait ni victime ni dégâts. La sentinelle postée devant le bâtiment a tiré plusieurs coups de feu sur la voiture des terroristes qui prenaient la fuite, mais, semble-t-il, sans les atteindre.

Un deuxième attentat a eu lieu après devant une fabrique à Arboven Street. Une bombe a retardement a démolé l'une des portes de la fabrique et légèrement blessé un passant.

A l'ouest de Belfast, des terroristes ont lancé trois bombes à clous contre une patrouille de soldats et sont parvenus à prendre la fuite. Aucun des soldats n'a été touché. Dans le centre de la ville un garage a été sérieuse-

ment endommagé par une bombe. Un autre engin a été découvert près d'un arrêt d'autobus, mais il n'a pas explosé.

Enfin, sur le terrain de l'exposition "Ulster 71", des gardes ont surpris deux hommes qui cherchaient à dynamiter un transformateur électrique. Les deux terroristes ont couvert leur fuite en tirant plusieurs rafales de mitraillette, mais ils n'ont pas atteint les gardes.

Deux soldats britanniques ont été blessés par des balles dimanche soir dans le quartier de "Lower Falls" à Belfast.

Les deux militaires, qui participaient à une patrouille, ont été pris sous le feu d'un tireur caché. L'un a été atteint au bras, l'autre à la jambe.

Le véhicule des militaires a été pris sous le feu d'une arme automatique. Le terroriste a tiré une courte rafale par la portière d'une voiture en marche.

Victoire de Suharto en Indonésie

DJAKARTA (UPI, AP)

L'électorat indonésien, à ce qu'il semble aujourd'hui, a donné au président Suharto un vote de confiance très clair et une très nette majorité au nouveau Parlement national. Tablant sur les premiers dépouillements du scrutin après l'élection de samedi, les experts prévoient que l'organisation politique Golkar, qui a l'appui du gouvernement, recueillera quelque 50% des voix — celles-ci se chiffrant, croit-on, à environ cinquante millions.

L'administration Suharto espérait que le Golkar remporterait 131 des 360 sièges disputés aux élections nationales. Si les "projections" actuelles se révèlent exactes, il détendra 180 sièges au Parlement.

Notons qu'à ces sièges s'ajoutent cent autres non disputés parce que réservés à des représentants de l'armée. Ainsi Suharto et ses alliés, militaires inclus, disposeront d'une confortable majorité.

L'organisation Golkar consiste en une coalition des forces gouvernementales et de l'armée créée en vue de reléguer au second plan les neuf partis politiques concurrents.

Les élections de samedi concernaient les Parlements nationaux, provinciaux et locaux. On ne connaît jusqu'ici que des résultats partiels touchant le premier de ces Parlements. Le grand perdant semble être le vieux parti nationaliste indonésien. Ce parti, fondé par Sukarno, ancien chef de l'Etat, "père de l'Indonésie" déposé il y a quelques années, a subi de cuisantes défaites tout particulièrement au centre de Java et à Bali autrefois fiefs du PNI.

Même dans la partie est, de Java, généralement conservatrice et presque entièrement islamique, le Golkar aurait remporté environ 70% des votes.

Suharto et le Golkar ont promis de poursuivre le développement économique — un succès à ce jour — de l'Indonésie.

On ne connaît pas les résultats complets de cette consultation avant plusieurs semaines, eu égard aux difficultés de communication entre les centaines d'îles qui forment le pays.



téléphoto UPI

Le théâtre de la guérilla

Des membres des "Vétérans du Vietnam contre la guerre" font du théâtre de guérilla, représentant l'exécution de ce qui s'appelle officiellement une

mission de fouille et de destruction, dans le parc Loose à Kansas-City. Ils se sont servis cette fois-ci de pistolets-jouets et de bombes fumigènes.

Au Salon Juliette

SOLDE

de vêtements d'été

25% à 50% de RABAIS

Robes longues

Robes d'après-midi

Ensembles robes pantalons

HOT-PANTS

Importations

Cotons

manteaux—costumes—ensembles

Salon Juliette

STATIONNEMENT GRATUIT

5457 chemin Reine-Marie (près Earlcliffe)

484-3550

Jeu fermé toute la journée — Ouvert vendredi soir jusqu'à 9 h.p.m.

AIR CLIMATISE POUR VOTRE CONFORT

CENTRE DE LA MODE

POUR TAILLES

14-20, 14 1/2-28 1/2, 40-48

(Quelques grandeurs 10 et 12

pour cette vente)

Autrefois 5141 rue Saint-Denis

Les femmes d'affaires en congrès à Edmonton

EDMONTON (PC) — Quelque 1.400 femmes du monde des affaires et du milieu des carrières professionnelles, représentant 40 pays, se réuniront la semaine prochaine à Edmonton.

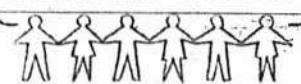
Les déléguées discuteront d'une suggestion venant de Suède, au sujet de l'admission des hommes comme membres de l'association, dans un geste d'égalité pour tous.

Elles représenteront les quelque 250.000 membres de

la plus importante association du monde, composée de femmes au travail.

Le groupe comprend des représentantes parlementaires de la Barbade, du Canada, de la Finlande, de l'Inde, ainsi que des femmes du domaine de l'industrie du Japon, de Suisse, du Royaume-Uni et des États-Unis. Il y aura des avocates, des médecins, des scientifiques, des professeurs et des administratrices d'institutions bancaires.

AIDONS-NOUS



Seul dans la ville

Qui lui apportera, un soir de temps en temps, la joie d'une visite. Il a vingt ans et il souffre d'une maladie rare qui le prive même dans sa grande solitude de lire. Les siens sont loin de lui. Il se déprime. Un ami, c'est le sel de la terre. Près du boulevard Gouin ouest.

Etranger dans la ville

Qui veut accueillir ceux qui viennent d'un autre pays? Leur parler du nôtre. Rendre leur adaptation moins difficile. Dans le nord d'Ahuntsic il y a de nouveaux arrivés. Aidons-nous les uns les autres. Une visite de bienvenue, quelques informations, faire connaissance, se reconnaître. Faire aimer son pays par un accueil chaleureux. 844-4442.

Le service bénévole de Montréal est une oeuvre de la Campagne des fédérations. Prenez un rendez-vous.

Une ville qui a soin de ses vieux

Les jeunes, apprenez à con-

naître ceux qui ont besoin de repas chauds deux fois la semaine. Aidez à la livraison des repas, le lundi ou le jeudi, dans les popotes-roulantes. Deux heures par semaine entre 11 h 15 et 13 h 30. Il y a des isolés, malades ou âgés à qui vous pouvez faire tant plaisir en bien peu de temps. Selon le quartier où vous habitez, nous vous dirons à qui vous adresser: 844-4442.

Pour ne pas qu'il ressent un trop grand vide

Etre pour un garçon sans père, une présence masculine, un "grand-frère". Les

problèmes de la jeunesse sont sérieux. Il vaut mieux les prévenir avant que d'irréparables dommages soient faits. Un garçon de 6 ans sans appui, sans distraction, handicapé par une légère surdité a besoin pour évoluer d'un appui paternel, ou d'une aide fraternelle.

Un adolescent de 12 ans, deviendra un homme responsable et utile à la société s'il reçoit une amitié authentique. Engagez-vous, vous aurez fait votre part comme membre de la communauté, et vous poserez les bases d'une amitié qui marquera ces jeunes pour toute leur existence.

Augmentation des naissances dans la province d'Ontario

TORONTO (PC) — Les naissances en Ontario ont augmenté de 2,5 pour cent comparativement à 1969, alors qu'elles ont atteint 134.945 en 1970, indique le rapport du registraire général.

Le rapport a été rendu public par le secrétaire de la province M. John Yaremko. Il s'agit de la deuxième augmentation d'affilée du nombre des naissances, après neuf années de baisse, dit le rapport.

Le nombre des mariages enregistrés a augmenté passant de 67.150 en 1969 à

68.920, soit une augmentation de 2,5 pour cent comparativement à des augmentations de 7 pour cent au cours des trois années précédentes.

On a enregistré 57.489 décès et 1.721 enfants morts-nés. Dans les deux cas il s'agit d'augmentations de deux pour cent comparativement à 1969.

Au cours de 1970, 12.433 demandes de divorces ont été présentées, une augmentation de 590 sur le nombre de 1969.

Neuf cents Ontariens ont changé leurs noms, une augmentation de 18 p.c.

Notre horoscope

(AGENCE SIBER)

LES ENFANTS NES CE JOUR seront courageux, loyaux et fidèles à leurs opinions et à leurs engagements. Ils seront francs mais autoritaires et brusques dans leurs expressions, leurs décisions et leurs actes. Cependant, ils seront toujours prêts à tout braver, et l'adversité stimulera leur combativité.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Faites un effort pour vous montrer sociable. Comportez-vous posément dans vos diverses obligations et dans vos rapports avec autrui. Vous vous épargnerez ainsi des ennuis qui influeraient faiblement sur votre équilibre nerveux.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Talonneur Vous aurez l'occasion de faire apprécier votre dynamisme et votre savoir-faire. Vous pourrez régler dans de bonnes conditions une question concernant vos intérêts personnels.

DU 21 MAI AU 20 JUIN

Général La chance interviendra dans la réalisation de plusieurs de vos initiatives. Vous bénéficierez de la bienveillance de votre entourage en vous montrant personnellement sous un jour aimable.

69 DU 22 JUIN AU 21 JUILLET

CANCER N'hésitez pas à exprimer vos désirs aux personnes susceptibles de vous aider. Les témoignages d'affection ou de sympathie vous réjouiront. Veillez toutefois à ce que vos rapports avec vos amis ne portent pas préjudice à l'équilibre de vos finances.

DU 22 JUILLET AU 21 AOUT

LION Concentrez-vous sur vos tâches essentielles plutôt que de suivre les fantasmes de votre imagination. Vos occupations vous procureront des satisfactions. La plupart de vos interlocuteurs apprécieront vos arguments.

DU 22 AOUT AU 21 SEPTEMBRE

VIERGE Contrôlez attentivement vos comptes et ne prenez aucun risque financier. Tenez-vous sur vos gardes pour ne pas vous exposer à des contrariétés. Observez la prudence pour ne pas subir divers désagréments.

DU 22 SEPTEMBRE AU 21 OCTOBRE

BALANCE Ne vous laissez pas déprimer par vos difficultés. La chance vous favorisera si vous faites preuve de présence d'esprit dans vos affaires. Ne vous attardez pas à des vaines agissements.

DU 22 OCTOBRE AU 21 NOVEMBRE

SCORPION Ne prenez pas d'initiatives susceptibles de contrarier

certaines de vos compagnons habituels. Prenez le temps de réfléchir avant de réaliser vos desirs. Comportez-vous avec mesure. Domptez votre émotivité.

DU 22 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

SAGITTAIRE Vous aurez l'occasion de faire plaisir à l'un de vos proches. Les circonstances vous aideront à mettre de l'ordre dans vos affaires. Gardez votre calme, même si vous avez à terminer une tâche urgente.

DU 22 DECEMBRE AU 21 JANVIER

CAPRICORNE Des personnes obligeantes s'engageront à vous être agréables. Vous vous attirerez les faveurs d'autrui à condition d'agir avec réflexion et sans brusquerie. Tempérez votre ardeur.

DU 22 JANVIER AU 21 FEVRIER

VERSEAU Ne faites pas de promesses que vous ne pourriez pas tenir. Vous parviendrez à vous assurer un avantage en faisant preuve d'esprit d'équipe. Votre entourage vous aidera à réaliser vos projets si vous lui faites part de vos souhaits.

DU 22 FEVRIER AU 21 MARS

POISSONS Vous serez enclin à vous épancher. Ne considérez pas comme définitives les décisions que vous prendrez. Liquez vos affaires les plus urgentes. Des imprévus vous empêcheront peut-être de vous occuper comme vous le voulez de vos problèmes.

Cours de premiers soins pour jeunes

L'Ambulance St-Jean annonce qu'une nouvelle série de cours débutera à compter du samedi, 10 juillet 1971. Ces cours se donneront à la Maison St-Jean, située au 405 est, boulevard de Maisonneuve.

Tous les cours de premiers soins junior débuteront à 10 h. et chaque session durera 1 heure 30 minutes. Le cours est d'une durée de six (6) semaines consécutives, incluant l'examen qui aura lieu le

dernier samedi de la série. Tous les candidats qui compléteront avec succès le cours et réussiront l'examen se mériteront le certificat de secourisme d'urgence.

Le coût de ce cours est de \$2 par candidat, incluant un manuel de premiers soins et une bande triangulaire essentielle pour la formation pratique en secourisme. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter l'Association ambulancière St-Jean à: 849-3555.



photos Keystone

Toi et moi

"Voilà maman! Maman arrive des magasins! Bonjour maman! Oh! comme c'est joli! C'est pour Cathy? Mais non, c'est pour Frédéric! Dis maman, c'est pour qui?"... Pour les petits, évidemment. Une mode unisexe, signée New-Man. Pour les garçons comme pour les filles. D'abord, la saharienne

à manches courtes et poches plaquées à pli creux et son pantalon de coton noir imprimé de rouge et de bleu. Ensuite, l'ensemble pantalon et cardigan ras le cou en jersey de teinte sable, complété d'un gilet débardeur à rayures coordonnées.



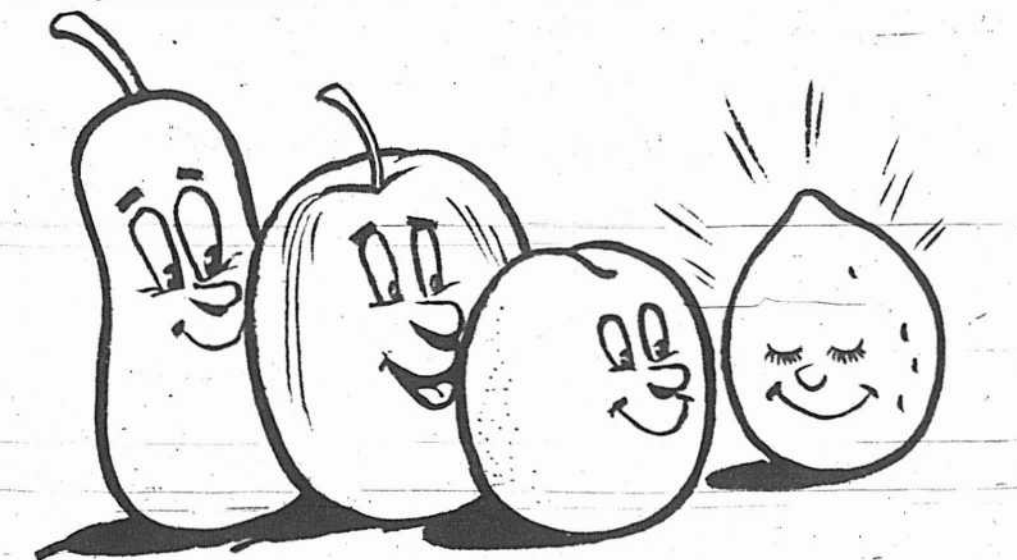
planés par Lyse Rossignol collaboration spéciale

Une bonne saveur

• Pomme, poire ou pêche magnifiques mais vraiment trop grosse pour votre appétit? Coupez en deux et frottez l'autre partie du fruit avec du citron. Le fruit ne prendra pas cette teinte noirâtre et sa saveur n'en sera

qu'augmentée au prochain repas.

• Pour une raison ou l'autre, vous n'employez pas la poêle qui cuit sans gras, mais vous ne devez pas consommer trop de matière grasse pour faire rôtir votre viande. Graissez tout simplement le fond de votre poêle avec un croûton de pain trempé dans l'huile. Vous éliminerez ce goût amer laissé parfois par la cuisson d'une viande saisie à vif, sans gras. Même conseil pour faire les crêpes qui conserveront leur légèreté car elles ne seront pas alourdies par des matières grasses.



COURS SPECIAL
de 3 heures
fabrication de mannequins sur personne et patrons de base. Téléphone pour informations:
ANGELINA DI BELLO
1441 Crescent 932-1660

Scholl

SANDALES D'EXERCICE

Les sandales modernes avec voûte d'agrippement exclusive aux orteils qui enjolivent votre démarche. En bois lisse, sculpté, talon plat ou haut. Courroie blanche os ou rouge.

DÉMARCHE ENVOUTANTE
dans les sandales moulées de Scholl

A COMPTER DE \$11.95

Scholl CHAUSSURES POUR LE CONFORT DES PIEDS
1801 QUÉST, STE-CATHERINE (ANGLE ST-MATHIEU) 935-6669

Langelier-Valiquette

SPÉCIAL D'ÉTÉ
LOCATION D'ORGUES
\$35.00
POUR 5 SEMAINES
LE TOUT
LIVRÉ À DOMICILE

GRATIS
Cours d'orgue durant toute la location

Inscrivez-vous maintenant pour les cours de juillet

LANGELIER-VALIQUETTE Ltée
510, Ste-Catherine Est
Montréal — Tél.: 842-8811

GRANDE VENTE D'ÉTÉ

25% à 50% DE RÉDUCTION

• Fine lingerie • Déshabillés et robes de nuit • Robes et pantalons d'hôtesse
• Maillots de bain et vêtements de plage.
• Vêtements sport de ratine • Uniformes
• Vêtements de base de marques réputées (lignes discontinuées)

RABAIS 33 1/3 % SPÉCIAUX SPECTACULAIRES

Wonder Bra

Soutien-gorge seconds. Les légères imperfections n'altèrent pas la durée, l'apparence ni la fonction de ces jolis vêtements.

LADY WONDER
Magnifique brassière courte en fine dentelle de dacron à motif fleuri. Bretelles extensibles, soutien et remonte le buste d'une façon exquise.
RÉGULIER \$8.00 pour **\$5.33**

DREAM LIFT
Joli soutien convenant aux plus osées. Bonnets en dentelle doubles de léger "Fiberfill".
RÉGULIER \$8.50 pour **\$5.66**

DREAM LIFT
Séduisant demi-buste en dentelle et lycra. Bonnets coussinés et armature souple et confortable. Bretelles écartées, dos plongeant.
RÉGULIER \$6.50 pour **\$4.33**

Ces trois styles les plus en demande de **WONDER BRA** sont disponibles dans les grandeurs A.B.C. 32-36. Couleurs assorties. **QUANTITÉ LIMITÉE**

ilianne inc.

11 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

• Place Ville-Marie, 861-8693
• Galeries d'Anjou, 353-8850
• Centre Fairview
• Pointe-Clair, 695-1756
• Lesage de Lily Simon, 1316 est. Beaubien 276-9058
• Place Desmarées, Longueuil, 878-0687

• Centre d'Achats Warden 731-7264
• 7894 St-Hubert 211-7297
• 8688 Plaza St-Hubert 276-9705
• 378 ouest, Ste-Catherine 861-2222
• Place Newman, Ville LaSalle, 365-8401

• Place Ste-Foy, Québec, 653-4322

naissances-écès-mercements-memorial

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

La Corporation Municipale de St-Amable

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-71-10212
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 3 août 1971

Poste Aqueduc
(Montréal)

CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des contrats
Bureau n° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CENT MILLE DOLLARS (\$100,000), chaque officiel d'une banque à charte du Canada ou chaque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, 22 juin 1971.

VILLE DE BÉLOEIL

DEMANDE DE SOUMISSION

La soumission reçue, sous pli cacheté, doit être déposée au bureau de la Ville de Beauceville, jusqu'à lundi 19 juillet 1971, à 10 h, p.m.

a) Contrat 231-92 Eclairage et trottoirs — Terres 185 à 192 — Phase I
b) Contrat 231-94 Eclairage et trottoirs — Terres 185 à 192 — Phase I
c) Contrat 231-95 Eclairage et trottoirs — Terres 185 à 192 — Phase I
d) Contrat 231-96 Eclairage et trottoirs — Terres 185 à 192 — Phase I
e) Contrat 231-97 Eclairage et trottoirs — Terres 185 à 192 — Phase I

Les plans ou autres documents des soumissions pourront être obtenus au bureau de la Ville de Beauceville, 6655, chemin de la Côte-de-Neiges, suite 400, Montréal 242, Qué., moyennant les sommes suivantes:

Contrat 231-93 — \$40,00 par série de documents
Contrat 231-94 — \$40,00 par série de documents
Contrat 231-95 — \$40,00 par série de documents
Contrat 231-96 — \$25,00 par série de documents
Contrat 231-97 — \$25,00 par série de documents

Ces sommes ne seront pas remboursables. Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé d'un montant de \$100,00, payable à la Ville de Beauceville.

La Ville de Beauceville n'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Paul-Raymond Choquette, greffier, Hôtel de Ville, Beauceville, Qué.

La Commission des Ecoles Catholiques de la Cité de Jacques-Cartier

APPEL D'OFFRE

Dossier No 27-71

CONTRAT ANNUEL FOURNITURE D'ÉQUIPEMENT DE MENAGE

Des offres seront reçues sous enveloppes scellées, au 1500, boulevard Curé-Poirier, Longueuil, jusqu'à 16:00 heures (heure avancée de l'est), le 14 juillet 1971, pour un contrat annuel de fourniture de matériel de ménage.

Les devis et formules de soumission sont disponibles au 1500, boulevard Curé-Poirier, Longueuil.

Pour être acceptée, toute soumission devra être présentée sur les formules prévues à cette fin et accompagnée d'un chèque visé d'un montant forfaitaire de:

SECTION 1 — OUILE DE MENAGE \$200,00
SECTION 2 — PRODUITS CHIMIQUES \$325,00
SECTION 3 — DIVERS \$125,00
SECTION 4 — PAPIER \$275,00

Les soumissionnaires sont invités à assister à la réception des documents le 14 juillet 1971, à 20:00 heures (heure avancée de l'est), au 1500, boulevard Curé-Poirier, Longueuil.

La Commission des Ecoles Catholiques de la Cité de Jacques-Cartier s'engage à accepter, si la plus basse, ni aucune des soumissions, mais la plus basse soumission de plus, le droit d'accepter celles-ci en tout ou en partie.

SEAN-PAUL BELANGER, Secrétaire-trésorier Intérimaire

Ministère des Travaux Publics du Canada

SOUMISSIONS

71-446P

Le Ministère des Travaux Publics du Canada est intéressé à obtenir des prix de location destinés à loger la succursale postale "Belanger" dans un certain secteur de la Ville de Montréal, P.Q.

Les locaux loués à obtenir à la suite de la présente soumission sont destinés à loger la Succursale Postale "Belanger" ayant une superficie nette de plancher d'environ 1000 mètres carrés, située au rez-de-chaussée. L'édifice doit être situé dans la partie de la Ville de Montréal à l'ouest d'un périmètre tel que décrit aux plans et devis.

L'emplacement doit être assez grand pour permettre le stationnement et le virage.

On peut se procurer les plans, devis et documents de soumission à nos bureaux situés, au 1631 avenue Desjardins, Montréal 133, P.Q.

Les prix faits pour la fourniture des locaux précités seront reçus jusqu'à 20:00 heures, de l'après-midi (heure avancée de l'est) mercredi le 14 août 1971.

Toutes les demandes de renseignements relatives à des prix de location doivent être adressées par écrit au Directeur de l'Administration des Bâtiments, au 1631 avenue Desjardins, Montréal 133, P.Q.

On ne rendra compte que des soumissions présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

D.B. Norwood, Services Administratifs

AIR CANADA

Etablissement préalable de la compétence des soumissionnaires pour l'installation du système de placage et de traitement superficiel et de l'équipement pour l'épuration des eaux résiduaires à l'Aéroport International de Montréal

Dorval, Québec

No de l'appel d'offre: 3034-35

Les entrepreneurs désirant présenter une offre relative à l'installation du système de placage et de traitement superficiel et de l'équipement pour l'épuration des eaux résiduaires galvanotechniques pour les ateliers d'entretien de la flotte d'Air Canada, situés à Dorval, Québec, doivent être agréés par le propriétaire avant de recevoir la documentation relative aux offres.

Les formules de déclaration de compétence peuvent être obtenues auprès de:

Surveyer, Nenniger & Chénier Inc., 1550 de Maisonneuve, boul. ouest, Montréal 107, P.Q.

M. J. Kleitnick, Gérant des Achat

et doivent être complétées et retournées au plus tard le 12 juillet 1971, pour être prises en considération.

Les détails de leur expérience qui doivent être soumis afin de se qualifier pour entreprendre le travail doivent inclure:

— Références pour placage, traitement superficiel et procédés chimiques, comprenant l'équipement pour chauffer, refroidir et contrôler les solutions.

— Instrumentation pour contrôler la température, la conductivité et le niveau de la solution.

— Appareils électriques comprenant placage, rectificateurs, barres-omni-pot.

— Tuyauterie, acier inoxydable, plastiques, etc., pouvant contenir des solutions corrosives.

— Appareils mécaniques pour traiter des solutions comprenant pompes, filtres, et agitateurs de solutions.

— Fourniture d'air comprimé pour agitation de solutions.

— Conduits d'évacuation des vapeurs nocives et ventilateurs.

Un résumé d'expérience dans ce genre de travail est obligatoire.

Announcements

87-47-111

Gardez ce numéro à votre portée. Il vous sera utile.

LAJOIE/LEBLANC Architectes 3600 Van Horne — suite 400 Montréal — Québec Tel. 343-0480 Adresse tél. PAGER

ALLAN (Ann) — Subitement à Montréal, le 2 juillet 1971, est décédé Ann Allan, 74 ans, épouse de Charles Warren et de Alec Allan. Les funérailles seront priées d'être célébrées à 10 h, à la chapelle de la paroisse St-Jacques, 1000, rue St-Jacques, Montréal 100, P.Q. Direction: Georges Godin Engr.

ALLARD (Paul) — A Montréal, le 4 juillet 1971 à l'âge de 48 ans, est décédé le Docteur Paul Allard, dentiste, époux de Yvonne Allard, demeurant à 1467 rue Ste-Catherine Est. Ancien président de la Fédération des Oeuvres de Charité, ancien marguillier de la paroisse Ste-Brigitte, Officier du Régiment de Maisonneuve. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Alfred Dallaire Inc., 1575, rue Ste-Catherine Est.

À 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-de-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Raoul) — A Montréal le 4 juillet 1971 à l'âge de 75 ans est décédé M. Raoul Bouchard, époux de Jeanne Bouchard, demeurant à 1000, rue St-Jacques, Montréal 100, P.Q. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourque Ltée, 807, rue Roy.

À 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGÈRE (Gédon) — A Montréal, le 4 juillet 1971, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Gédon Bergeron, époux de Laura Smith, demeurant au 200 Parc Georges-Étienne, Montréal 100, P.Q. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourque Ltée, 807, rue Roy.

À 1 h, pour se rendre à l'église Sainte-Brigitte-des-Saults, comté de Nicolet, où le service sera célébré à 1 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNO (Laura) — A Montréal, le 2 juillet 1971, à l'âge de 69 ans, est décédée M. Laura Bruno, épouse de M. Gaston Bruno, demeurant à 2400 rue St-Jacques, Montréal 100, P.Q. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourque Ltée, 807, rue Roy.

À 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 1 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Rodolphe) — A Montréal, le 4 juillet 1971, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Rodolphe Bouchard, époux de Jacqueline Bouchard. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire.

Lesieur & Frères Ltée, 114, rue St-Jacques, St-Jean.

À 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 1 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHILLAS (Robert J.) — A l'hôpital général de Montréal, le 4 juillet 1971, est décédé M. Robert J. Chillas, époux de Françoise (Frankie) Carter. Les funérailles auront lieu lundi matin le 5 courant. Le convoi funéraire partira de la chapelle de l'église St-Patrick.

CODERRE (Rose-Anna) — A Montréal, le 3 juillet 1971, à l'âge de 72 ans, est décédée Rose-Anna, dite Blanche Brault, épouse de M. Joseph Brault, demeurant au 4220, rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire.

Lussier de Sorel, 145, rue St-Jacques, St-Jean.

À 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Pierre, où le service sera célébré à 1 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COITEUX-AMIREAULT (Juliette) — A l'Assomption, subitement, le 4 juillet 1971, à l'âge de 69 ans est décédée Mme Juliette Amireault, épouse de M. René Coiteux, demeurant au 4220, rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Giroux & Fils Inc., 1150, rue St-Jacques, Montréal 100, P.Q.

À 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-de-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEILLE (Roland) — Subitement à Terrebonne le 4 juillet 1971 à l'âge de 57 ans est décédé M. Roland Corbeille, époux de M. Jeanne Corbeille, demeurant à 745, rue St-Jacques, Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Alfred Dallaire Inc., 1575, rue Ste-Catherine Est.

À 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUFFARD (Euphrasie) — A Montréal, le 1er juillet 1971 à l'âge de 76 ans est décédée Euphrasie Bouffard, épouse de M. Joseph Bouffard, demeurant à 745, rue St-Jacques, Montréal 100, P.Q. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Paul et Fortin, 835, rue Laurier.

À 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-de-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Raoul) — A Montréal le 4 juillet 1971 à l'âge de 75 ans est décédé M. Raoul Bouchard, époux de Jeanne Bouchard, demeurant à 1000, rue St-Jacques, Montréal 100, P.Q. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourque Ltée, 807, rue Roy.

À 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 1 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNO (Laura) — A Montréal, le 2 juillet 1971, à l'âge de 69 ans, est décédée M. Laura Bruno, épouse de M. Gaston Bruno, demeurant à 2400 rue St-Jacques, Montréal 100, P.Q. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourque Ltée, 807, rue Roy.

À 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 1 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Rodolphe) — A Montréal, le 4 juillet 1971, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Rodolphe Bouchard, époux de Jacqueline Bouchard. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire.

Lesieur & Frères Ltée, 114, rue St-Jacques, St-Jean.

À 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 1 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHILLAS (Robert J.) — A l'hôpital général de Montréal, le 4 juillet 1971, est décédé M. Robert J. Chillas, époux de Françoise (Frankie) Carter. Les funérailles auront lieu lundi matin le 5 courant. Le convoi funéraire partira de la chapelle de l'église St-Patrick.

CODERRE (Rose-Anna) — A Montréal, le 3 juillet 1971, à l'âge de 72 ans, est décédée Rose-Anna, dite Blanche Brault, épouse de M. Joseph Brault, demeurant au 4220, rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire.

Lussier de Sorel, 145, rue St-Jacques, St-Jean.

À 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Pierre, où le service sera célébré à 1 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COITEUX-AMIREAULT (Juliette) — A l'Assomption, subitement, le 4 juillet 1971, à l'âge de 69 ans est décédée Mme Juliette Amireault, épouse de M. René Coiteux, demeurant au 4220, rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Giroux & Fils Inc., 1150, rue St-Jacques, Montréal 100, P.Q.

À 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-de-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEILLE (Roland) — Subitement à Terrebonne le 4 juillet 1971 à l'âge de 57 ans est décédé M. Roland Corbeille, époux de M. Jeanne Corbeille, demeurant à 745, rue St-Jacques, Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Alfred Dallaire Inc., 1575, rue Ste-Catherine Est.

À 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUFFARD (Euphrasie) — A Montréal, le 1er juillet 1971 à l'âge de 76 ans est décédée Euphrasie Bouffard, épouse de M. Joseph Bouffard, demeurant à 745, rue St-Jacques, Montréal 100, P.Q. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Paul et Fortin, 835, rue Laurier.

À 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-de-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Raoul) — A Montréal le 4 juillet 1971 à l'âge de 75 ans est décédé M. Raoul Bouchard, époux de Jeanne Bouchard, demeurant à 1000, rue St-Jacques, Montréal 100, P.Q. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourque Ltée, 807, rue Roy.

À 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 1 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNO (Laura) — A Montréal, le 2 juillet 1971, à l'âge de 69 ans, est décédée M. Laura Bruno, épouse de M. Gaston Bruno, demeurant à 2400 rue St-Jacques, Montréal 100, P.Q. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourque Ltée, 807, rue Roy.

À 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 1 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Rodolphe) — A Montréal, le 4 juillet 1971, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Rodolphe Bouchard, époux de Jacqueline Bouchard. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire.

Lesieur & Frères Ltée, 114, rue St-Jacques, St-Jean.

À 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 1 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHILLAS (Robert J.) — A l'hôpital général de Montréal, le 4 juillet 1971, est décédé M. Robert J. Chillas, époux de Françoise (Frankie) Carter. Les funérailles auront lieu lundi matin le 5 courant. Le convoi funéraire partira de la chapelle de l'église St-Patrick.

CODERRE (Rose-Anna) — A Montréal, le 3 juillet 1971, à l'âge de 72 ans, est décédée Rose-Anna, dite Blanche Brault, épouse de M. Joseph Brault, demeurant au 4220, rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire.

Lussier de Sorel, 145, rue St-Jacques, St-Jean.

À 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Pierre, où le service sera célébré à 1 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COITEUX-AMIREAULT (Juliette) — A l'Assomption, subitement, le 4 juillet 1971, à l'âge de 69 ans est décédée Mme Juliette Amireault, épouse de M. René Coiteux, demeurant au 4220, rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Giroux & Fils Inc., 1150, rue St-Jacques, Montréal 100, P.Q.

À 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-de-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEILLE (Roland) — Subitement à Terrebonne le 4 juillet 1971 à l'âge de 57 ans est décédé M. Roland Corbeille, époux de M. Jeanne Corbeille, demeurant à 745, rue St-Jacques, Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Alfred Dallaire Inc., 1575, rue Ste-Catherine Est.

À 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUFFARD (Euphrasie) — A Montréal, le 1er juillet 1971 à l'âge de 76 ans est décédée Euphrasie Bouffard, épouse de M. Joseph Bouffard, demeurant à 745, rue St-Jacques, Montréal 100, P.Q. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Paul et Fortin, 835, rue Laurier.

À 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-de-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Raoul) — A Montréal le 4 juillet 1971 à l'âge de 75 ans est décédé M. Raoul Bouchard, époux de Jeanne Bouchard, demeurant à 1000, rue St-Jacques, Montréal 100, P.Q. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourque Ltée, 807, rue Roy.

À 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 1 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNO (Laura) — A Montréal, le 2 juillet 1971, à l'âge de 69 ans, est décédée M. Laura Bruno, épouse de M. Gaston Bruno, demeurant à 2400 rue St-Jacques, Montréal 100, P.Q. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourque Ltée, 807, rue Roy.

À 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 1 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Rodolphe) — A Montréal, le 4 juillet 1971, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Rodolphe Bouchard, époux de Jacqueline Bouchard. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire.

Lesieur & Frères Ltée, 114, rue St-Jacques, St-Jean.

À 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 1 h 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHILLAS (Robert J.) — A l'hôpital général de Montréal, le 4 juillet 1971, est décédé M. Robert J. Chillas, époux de Françoise (Frankie) Carter. Les funérailles auront lieu lundi matin le 5 courant. Le convoi funéraire partira de la chapelle de l'église St-Patrick.

CODERRE (Rose-Anna) — A Montréal, le 3 juillet 1971, à l'âge de 72 ans, est décédée Rose-Anna, dite Blanche Brault, épouse de M. Joseph Brault, demeurant au 4220, rue St-Hubert. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire.

Lussier de Sorel, 145, rue St-Jacques, St-Jean.

Ralph Nader enquêtera sur l'A.A.A.

WASHINGTON (PA) — Le champion des droits des consommateurs américains, Ralph Nader, a révélé samedi que son organisation entreprendra, au cours de l'été, une enquête sur les opérations de l'American Automobile Association, un organisme qui compte 13 millions de membres aux Etats-Unis.

M. Nader estime que l'A.A.A. devrait être normalement à l'avant-garde des questions reliées à la sûreté des automobiles, à la lutte à la pollution ou à un meilleur système d'assurance-automobile.

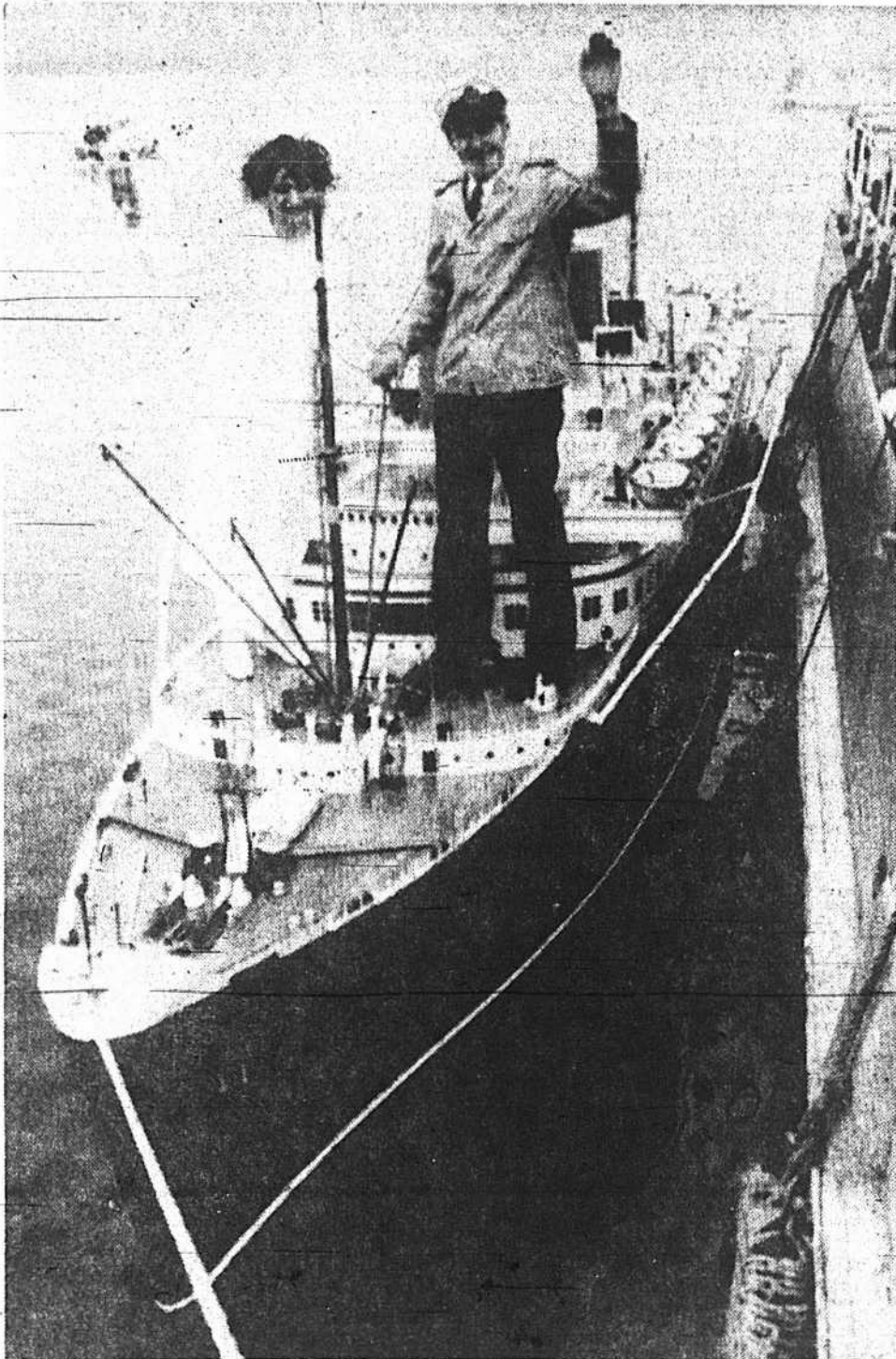
"Cependant", affirme Nader, "même depuis que le réveil timide du gouvernement et d'autres institutions à travers le pays à ces problèmes, depuis la fin des années 60, l'A.A.A. et ses clubs automobiles affiliés, sont restés, à quelques exceptions près, dénués d'imagination et les meilleurs appuis de l'industrie automobile pour son étanchéité aux idées des consommateurs."

Antiquité canadienne made in Japan

YOKOHAMA (AFP) — Une reproduction grandeur nature d'une des locomotives à vapeur employées il y a 120 ans au Canada, lors de la conquête de l'ouest, a été embarquée hier à Yokohama, à bord d'un navire en partance pour le Canada.

La locomotive, construite à l'intention de l'Association pour l'histoire des chemins de fer canadiens, de Montréal, par les usines de Kawasaki, a coûté environ \$69,000.

Cette locomotive est nommée la John Molton, du nom du maire de Montréal, en 1851.



Un petit voyage de noces

Wolfgang Schulze avait promis à sa future femme, Ria, une lune de miel en paquebot. Il a tenu parole. Après leur mariage, samedi, le jeune couple allemand, de Husum, en Allemagne de l'ouest, devait s'embarquer sur ce modèle réduit du paquebot "Bremen", pour une croisière en mer du Nord. Malheureusement, le mauvais temps a obligé l'aventureux couple à rebrousser chemin.

Les chefs de police et de pompiers étudient un projet de code d'éthique

TROIS-RIVIERES (PC) — Des travaux et des études de grande importance pour évaluer les mesures de prévention des incendies à l'échelle de la province seront la principale préoccupation des participants au 39e congrès annuel de l'Association des chefs de police et de pom-

piers, qui a débuté, hier, à Trois-Rivières.

Le président de l'Association, M. Gérard Giroux, a expliqué que les congressistes discuteront d'un code d'éthique à établir pour la profession, de l'uniformisation des services policiers et de cours donnés par les moniteurs de l'Institut de police de Nicolet dans les différentes villes de la province.

Une résolution pourrait bien être adoptée, selon M. Giroux, pour faire du code national de prévention des incendies une loi provinciale. Il a souligné que le projet de loi 315 sur le sujet constitue un pas en avant mais qu'il faut légiférer d'avantage au Québec.

Il a également fait mention

d'une résolution visant à adopter un règlement général pour faire respecter la loi et le bon ordre dans la province.

M. Giroux a aussi signalé qu'il serait question, au cours du congrès de cinq jours, de la loi des liqueurs de la province; que les congressistes seraient informés sur les services offerts par les forces armées canadiennes dans les cas d'urgence; et qu'ils seraient également mis au courant des normes de base pour le refus ou l'acceptation des films au Québec.

Enfin, les congressistes se prononceront sur les vols à main armée et la sécurité dans les caisses et les banques.

Les 'gars de Lapalme' ont eu l'appui de 50,000 travailleurs

Selon un communiqué émanant de source syndicale, des syndicats représentant plus de 50,000 travailleurs ont exprimé, au cours des derniers mois, leur appui à la lutte des "gars de Lapalme" qui poursuivent leur manifestation quotidienne devant le parlement fédéral.

Les anciens courriers postaux en sont à leur seizième mois de chômage, depuis que le ministère des Postes a refusé de renouveler son contrat avec la messagerie privée G. Lapalme Inc., le 1er avril 1970.

Le ministère assume maintenant lui-même le transport du courrier à Montréal mais a refusé d'embaucher les 311 gars de Lapalme et d'écoper du syndicat CSN que ces tra-

vailleurs ont formé il y a quelques années et qui est très militant.

Le syndicat des employés du gaz métropolitain CSN a écrit, la semaine dernière, pour la cinquième fois, à tous les députés fédéraux afin que ces derniers soulèvent la question des "gars de Lapalme" en Chambre et se prononcent personnellement sur le conflit.

Le syndicat conclut sa lettre ainsi: "Jusqu'ici seulement 15 députés sur 265 ont répondu. Viendra un jour où les travailleurs ne pourront plus supporter cette indifférence. Nous avons l'impression que vous considérez le Québec un peu comme une réserve où l'opinion de la population n'a pas d'importance".

Manifestation contre l'augmentation des salaires des députés

QUEBEC (PC) — Une dizaine de femmes, membres du mouvement "Détresse 26", ont manifesté samedi dans un centre commercial du district Duberger à Québec, contre la hausse de salaires que les députés de l'Assemblée nationale se sont votée la semaine dernière.

Pancarte dans une main et chapeau dans l'autre, elles ont organisé une collecte symbolique pour venir en aide aux députés.

Le mouvement "Détresse 26" regroupe environ 200

mères de familles nécessiteuses de la région de Québec. Il a été mis sur pied il y a quatre mois dans le but de réclamer des changements à la loi sociale 26.

Ces femmes soutiennent qu'elles sont victimes d'injustices à cause de cette loi.

Faisant allusion à la hausse de \$4,000 du salaire du simple député, qui se trouve ainsi porté à \$22,000, une des manifestantes a déclaré: "Nous ne recevons même pas \$4,000 annuellement".

La Cour permet à une femme de mourir sans douleurs

MIAMI (PA, UPI) — Madame Carmen Martinez, une réfugiée cubaine, âgée de 72 ans, est morte samedi, sans avoir souffert, 24 heures seulement après un jugement de cour stipulant qu'elle avait parfaitement le droit de mourir en paix.

La vieille dame souffrait d'une maladie du sang incurable, et avait supplié ses médecins de ne plus effectuer d'autres transfusions sanguines, parce qu'elle "ne voulait plus souffrir davantage."

Le docteur Rolando Lopez qui croyait être de son devoir de maintenir sa patiente

en vie, avait pris conseil auprès du juge David Popper.

Le juge avait alors déclaré qu'en tant que médecin, le docteur Lopez se devait de continuer de garder Mme Martinez en vie mais qu'il fallait éviter d'ajouter aux souffrances de la malade.

Cette dernière était hospitalisée depuis le 8 mai dernier. Dans l'état physique où se trouvait la patiente, c'est sa fille qui avait pris la décision, suite aux avis de la cour, de ne pas livrer Mme Martinez à de nouvelles "tortures", même en sachant que l'absence de transfusion pourrait entraîner sa mort.

Le médecin avait quand même continué de soigner sa malade en lui donnant de l'oxygène, des sédatifs et en tentant une transfusion normale.

Mais pour que la transfusion soit efficace, il fallait que le chirurgien ouvre une veine et y insère le tube de transfusion. Le docteur Lopez a révélé que les veines de sa patiente étaient tellement détériorées qu'il était pratiquement impossible de se livrer à une transfusion sanguine de façon normale, c'est-à-dire d'introduire l'aiguille à travers l'épiderme.

Georgetown nationalise la Demerara

GEORGETOWN, Guyanne (AFP) — Le gouvernement guyanais va nationaliser le 15 juillet les usines de bauxite et les équipements de la société canadienne Demerara, a annoncé samedi à Georgetown, M. Hubert Jack, ministre guyanais des Ressources minières.

Il a précisé que ces mines et ces usines seraient désormais exploitées par la Compagnie guyanaise de bauxite.

Le premier ministre guyanais, M. Forbes Burnham, avait fait part de la décision gouvernementale de nationaliser les biens de la société canadienne en Guyane, le 23 février, à l'occasion du premier anniversaire de la république.

DUPUIS

HAUTE Coiffure

Pour une belle chevelure, optez, madame, pour Roux Fanci-Full Rinse

Vous obtiendrez une coiffure de rêve. Vous aimerez vos cheveux dont l'éclat vous rendra encore plus belle. Essayez, vous verrez... FANCI-FULL RINSE fera disparaître la monotonie, le manque de vitalité, la pâleur de vos cheveux et leur donnera de l'attrait, de la vie, du soleil. RFF conditionne les cheveux tout en colorant. Pas besoin de peroxide ou d'après-rinçage et il disparaît après shampoings si vous le désirez.

Roux Fanci-Full Rinse incluant shampoing et mise en plis	5.50
Coupe de cheveux	2.50
Permanente incluant coupe, shampoing et mise en plis.	
Prix à partir de	10.00

Venez avec ou sans rendez-vous
Composez 842-5151
poste 226
HAUTE COIFFURE
Dupuis — Deuxième — Rayon 2050

DUPUIS

40% de rabais

500 maillots de bain
Ordinairement 11.00 à 35.00

6.60 à 21.00 chacun

Solde gigantesque de tous les maillots de manufacturiers reconnus. Un choix exceptionnel de modèles, en une ou deux pièces et des coloris des plus variés, pour des tailles allant de 8 à 18 dans le lot. Les premières arrivées, les premières servies. C'est une aubaine à ne pas manquer. Venez tenter le soleil! (Toute vente finale. Aucun échange ne sera effectué.)

Pas de commandes téléphoniques S.V.P.
DUPUIS — DEUXIÈME — RAYON 540

NOUVEAU ! STATIONNEMENT A ÉTAGES POUR NOS CLIENTS SOUS LA RÉSIDENCE DUPUIS, ENTRÉE RUE SAINT-TIMOTHÉE ANGLE BOUL. DE MAISONNEUVE



photo Robert Nadeau, LA PRESSE

**Trevino
s'enrichit
de \$30,000**

Vainqueur de l'Omnium canadien, hier, au club de golf de la vallée du Richelieu, Lee Trevino embrasse sa femme après un seul trou en ronde éliminatoire, l'emportant sur Art Wall qui avait mené pendant la majeure partie du tournoi. Enrichi de \$30,000, Trevino a pris l'avion, hier soir, à destination de la Grande-Bretagne, où il s'attaquera au titre de Jack Nicklaus dans l'Omnium britannique.

— nos informations, pages B 1 et B 2

FEDCO aurait fait perdre \$6.5 millions aux Québécois

La section québécoise de l'Association canadienne des consommateurs (ACC) estime que la politique de commercialisation des oeufs, a coûté aux consommateurs québécois des millions de dollars.

La section québécoise, qui fait opposition à FEDCO depuis le mois dernier, précise que les contingentements imposés par cet organisme aux producteurs d'oeufs au Québec se traduisent par une perte de \$6.5 millions.

En ce qui concerne le jugement de la Cour suprême du Canada déclarant inconstitutionnelle la régie de mise en

marché des oeufs du Manitoba, l'ACC ne voit pas comment le tribunal aurait pu en venir à une autre conclusion.

La section québécoise de l'ACC déplore le fait que les producteurs d'oeufs du Québec ont dû limiter leur production alors qu'ils répondaient à environ 50 p. cent de la demande au Québec. Cette politique, ajoute la section québécoise, n'a pu qu'alimenter le marché noir grâce auquel les trafiquants achètent les oeufs à bas prix et les revendent aux prix de détail, privant ainsi les producteurs d'un profit qu'ils devraient pouvoir réaliser.

Le président de FEDCO, M. Ovila

Lebel, a pour sa part qualifié d'"interprétation mal fondée" l'accusation portée par la section québécoise de l'ACC.

Au cours d'une interview téléphonique, ce matin, à Montréal, M. Lebel a ajouté : "Je ne sais pas où la section québécoise de l'ACC prend ses chiffres".

M. Lebel s'est abstenu de faire d'autres commentaires avant d'avoir pris connaissance du texte intégral de la déclaration de la section québécoise de l'ACC. Il a indiqué que FEDCO publiera éventuellement un communiqué en réponse aux allégations de l'ACC.

CEQ: hausse des cotisations

par Daniel MARSOLAIS
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Exténués et vidés à l'issue d'un congrès épuisant d'une durée de huit jours, les 352 délégués qui tenaient encore le coup au 21e congrès annuel de la CEQ — ils étaient 750 le premier jour — après avoir jonglé grossièrement avec la procédure pendant quelques heures, ont finalement mis un terme à leurs "ébats accablants" en acceptant de hausser sensiblement leurs contributions syndicales pour la prochaine année.

Le spectacle qui s'est déroulé hier, n'avait rien de particulièrement réjouissant. Et pour cause: les huit jours de ce congrès n'ont absolument rien en commun avec les traditionnels congrès du monde entier: La CEQ a habitude ses membres à des congrès sérieux. Elle a particulièrement

réussi. Pas tout à fait cependant, puisque à la lumière de ce que nous avons pu observer pendant toute la durée de ce congrès, il nous est apparu très clairement que dès la quatrième journée, l'essoufflement gagnait un nombre croissant de délégués. Concrètement, cela s'est traduit par une vague d'insouciance, i.e. baignade à la piscine, etc. et surtout par l'adoption de résolutions à la vapeur.

Malgré ses carences, ce congrès sera riche en rebondissements de toutes sortes. Il aura, en outre, eu le mérite d'établir le véritable rapport des forces qui s'est manifesté depuis plusieurs années à la CEQ, mais qui n'avait jamais pu être identifié concrètement à ce jour.

On sait désormais que la CEQ compte, comme à peu près toutes les organisations syndicales, deux ailes qui représentent des tendances bien identifiées. La faction majoritaire qui

recrute globalement les deux tiers des membres ne prise guère qu'on la qualifie de droite. Nous nous abstenons donc d'utiliser ce qualificatif. L'autre, par contre, celle qui pour la première fois a l'occasion de montrer sa force réelle, se dit de gauche. Elle représente environ le tiers des membres de la CEQ.

Rétrospective
d'un marathon

Habitués qu'ils sont à livrer aux enfants les connaissances que le système scolaire leur ordonne par le biais des programmes gouvernementaux, il est normal qu'en congrès, le comportement des enseignants, soit un peu identique — par simple déformation peut-être — à celui qu'ils ont à l'école.

Aussi, avons-nous eu droit, et ce régulièrement, à de la haute voltige

Voir CEQ en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, lundi 5 juillet 1971, 87e année, 46 pages, 4 cahiers

DERNIERE EDITION 10¢

Pépin très satisfait de son voyage Echanges accrus avec la Chine

par Pierre-C. O'NEIL
envoyé spécial de LA PRESSE

HONOLULU — En route de Hong-Kong à Honolulu et Vancouver, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, s'est dit très satisfait, hier, au cours d'une entrevue, des résultats à court et à long terme de son voyage en République populaire de Chine, le premier effectué par un

membre du gouvernement canadien depuis l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays en octobre dernier.

Il a fait ces commentaires après avoir mis fin à son voyage par une visite à la Commune populaire de Ping-Chou, à quelques kilomètres de Canton.

Reprenant dans leurs grandes lignes les résultats du voyage, il les

a regroupés, selon son habitude d'ancien professeur, en quatre secteurs de progrès:

— l'intensification des communications entre les deux pays.

Le ministre a noté à cet égard la venue prochaine au Canada du ministre du Commerce extérieur de la Chine. Il a évoqué la possibilité de la venue au Canada de

Voir CHINE en page A 6

Menace de grève écartée aux postes

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

Il n'y aura pas de grève dans le service postal. En effet, après de difficiles négociations les représentants du ministère des Postes et des syndicats concernés ont décidé aujourd'hui de soumettre le problème à une firme indépendante.

Les deux parties se sont dites disposées à accepter les recommandations de cette firme de consultants, dont on ne connaît pas encore le nom mais qui sera choisi dans le secteur privé.

Aucun délai n'a été fixé pour la présentation d'un rapport et les syndicats comme le ministère des Postes se seraient engagés à attendre aussi longtemps qu'il le faudra les recommandations.

Cette décision a été communiquée au cours d'une conférence de presse par le sous-ministre des postes.

On sait que ce nouveau conflit dans

le secteur postal a été suscité par l'intention du ministère des Postes de reprendre le marché perdu des écrits publicitaires, qui représente une importante source de revenus du courrier de la troisième classe.

Le syndicat canadien des facteurs a fait valoir il y a quelques jours que

Voir GREVE page A 6

L'équipage de Soyouz ne devait pas faire le vol

MOSCOU. (AFP) — Gueorgui Dobrovolski, Victor Patsaiev et Vladislav Volkov, les trois cosmonautes de "Soyouz-11", avaient en fait remplacé au pied levé l'équipage normalement désigné pour effectuer ce vol, mais dont un des membres est tombé malade deux jours avant le lancement, apprend-on aujourd'hui à Moscou de source bien informée.

Techniquement bien préparés, ils l'étaient donc beaucoup moins sur le plan psychologique, ce qui a pu les handicaper dans leur tâche déjà extrêmement difficile, fait-on observer de même source.

Cependant, le fait que l'URSS dispose d'un équipage parfaitement préparé n'empêche pas les observateurs dans la capitale soviétique d'accueillir avec le plus grand scepticisme les prédictions de spécialistes occidentaux.

Voir SOYOZ page A 6

sommaire

Annonces classées: C 6 à C 9 / D 2 à D 8
Arts et spectacles: A 9 à A 11
Bandes dessinées: C 10
Cinéma: A 9 à A 11
Décès, naissances, etc.: D 9
Economie: B 8 à B 11
Editorial: A 4
Etes-vous observateur: I: D 3
Horoscope: C 3
Informations étrangères: C 1
Les secrets de polichinelle: C 3
Loisirs et récréation: C 10
"Moi-mystère": D 2
Mots croisés: C 9
Radio et télévision: A 11
Sports: B 1 à B 7
Tribunaux: A 7
Vivre aujourd'hui: C 2 à C 5
Votre médecin: C 5

mini-loto
TIRAGE VENDREDI 2 JUILLET
66584
17 GAGNANTS DE \$5000.
6584
136 GAGNANTS DE \$500.
584
1377 GAGNANTS DE \$100.

L'odyssée record des pirates de l'air se termine dans les cellules argentines

BUENOS AIRES (AFP, PA) — L'odyssée des pirates de l'air Robert Lee Jackson et Ligia Lucrecia Sanchez a pris fin, hier, après 48 heures de suspense qui avaient débuté vendredi à Acapulco, au Mexique.

La jeune femme est descendue de l'appareil, un Boeing 707, hier matin, et a été conduite au poste de police fédéral de l'aéroport. Son complice Jackson a quitté à son tour l'appareil peu après pour se rendre aux autorités argentines.

Le couple, après avoir détourné l'appareil de la société Braniff qui faisait route vers San Antonio, Texas, avait, au cours d'une escale à Monterrey, au Mexique, libéré ses 102 passagers en échange d'une rançon de \$100,000.

L'appareil se rendit ensuite à Lima, puis à Rio de Janeiro, et finalement, atterrit à Buenos Aires samedi après-midi.

Les deux pirates voulaient se rendre en Algérie et, à Buenos Aires, ils exigèrent que l'appareil soit ravitaillé afin de pouvoir entreprendre le vol de 12 heures permettant de rallier Alger. Le gouvernement argentin s'était montré disposé à les accueillir si les demandes avaient lieu par l'intermédiaire du gouvernement argentin.

Mais les autorités argentines ayant fait savoir qu'elles refusaient de traiter avec les pirates de l'air et qu'elles

s'opposeraient au départ de l'avion, Alger avait alors indiqué qu'elle ne prendrait aucune décision sans le consentement de l'Argentine.

Les vingt heures pendant lesquelles le Boeing est resté immobilisé à l'aéroport d'Ezeiza, Buenos Aires, ont été angoissantes pour l'équipage, les fonctionnaires argentins, et aussi éprouvantes pour les journalistes qui pendant tout ce temps ont dû assurer l'information sous une pluie torrentielle.

L'équipage, pour sa part, a été enfin autorisé par les pirates à quitter l'appareil.

La mafia ferait "commerce" de l'immigration d'Italiens au Canada et aux Etats-Unis

PALERME, Sicile (Reuter) — La police italienne, mandatée par l'Interpol, a fait savoir, hier, qu'elle enquêtait sur un réseau clandestin dirigé, croit-on, par la Mafia, qui permet à des centaines d'immigrants siciliens de s'installer illégalement aux Etats-Unis et au Canada.

• L'aviation
commerciale
supersonique
— page A 5

• Le festival de
jazz de Newport
annulé: 1 mort,
300 blessés
— page D 1

Les pirates de l'air continuaient à braquer leurs mitraillettes sur les six membres de l'équipage qui se trouvaient à bord et menaçaient de faire sauter l'avion avec des bâtons de dynamite si l'autorisation de quitter Buenos Aires pour Alger leur était refusée.

La tension atteignit son point culminant au cours des dernières heures, Jackson paraissant manifester des signes d'aliénation mentale au fur et à mesure que le temps passait.

Entre autres choses, il demandait que les \$100,000 versés par la compagnie pour la libération des 102 passa-

gers soient envoyés à ses enfants. Il voulait aussi que l'équipage nettoie à fond l'avion avant d'en descendre.

Enfin, il exigeait une chemise et une cravate bien repassées, afin de ne pas faire mauvaise figure, a-t-il dit, quand il descendrait de l'appareil.

Finalement, Jackson descendit la passerelle, accompagné du chef de la police fédérale, le général Jorge Caceres Monie. Immédiatement, il fut conduit au bureau de la police.

Le pirate, qui portait de grandes moustaches et une veste de velours marron, ne semblait pas particulièrement affecté par les heures agitées qu'il venait de vivre.

Demande
d'extradition

Le conseiller juridique de l'ambassade des Etats-Unis à Buenos Aires, M. John Wachter, a fait savoir que les Etats-Unis demanderaient l'extradition de Jackson. Le gouvernement argentin a répondu toutefois qu'il ne serait pas possible de l'extrader, en raison de la gravité des accusations que l'Argentine retient contre lui: enlèvement et enlèvement d'un avion.

Un porte-parole de Braniff a déclaré qu'il manquait \$15,000 des \$100,000 que la compagnie lui avait donnés comme rançon. Jackson ne put expliquer ce qui était advenu de la somme manquante.

Voir MAFIA page A 6

meteo

Ensoleillé et chaud risque d'un orage en soirée. Demain: moins chaud, périodes ensoleillées.

Max. 85 Min. 60 • Détails à la page A 6

POLLUTION

Anhydride sulfureux: 0.02 parties par million. Niveau tolérable: 0.10.

Au moins 33 victimes d'accidents mortels au cours du week-end

Une fois de plus, le week-end a été particulièrement tragique au Québec, alors qu'au moins 33 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle.

L'accident le plus terrible s'est produit vendredi soir et a causé la mort de sept personnes qui se trouvaient dans deux voitures qui se sont heurtées sur la route no 15, à 12 milles à l'est de Port-Cartier, dans le comté de Saguenay, à environ 300 milles au nord-est de Québec.

Les deux véhicules se sont heurtés de face dans une courbe. Il n'y a eu aucun survivant. Une des voitures a pris feu et ses trois occupants sont restés coincés à l'intérieur. Il s'agit de M. et Mme Raoul Rioux, âgés respectivement de 45 et 46 ans, et leur nièce Marlene Rioux, 7 ans, tous trois de Sept-Îles.

Les quatre autres victimes sont M. et Mme Jacques Derby, âgés respectivement de 53 et 56 ans, leur fils Marcel, 20 ans, ainsi que Mlle Johanne Bouchard, 17 ans, tous quatre de Chibougamau.

Une autre collision survenue, hier matin, a coûté la vie à deux personnes qui ont également brûlé dans leur véhicule. Les victimes sont Mme Raymond Deschamps, 49 ans, et son fils Jean, 14 ans, de place Dion, à Adamsville, comté de Brome. L'accident qui

a impliqué trois voitures s'est produit sur le chemin Saint-Alphonse, à Adamsville.

M. et Mme Raymond Tremblay, âgés de 50 ans, de Notre-Dame-des-Monts, comté de Charlevoix, ont perdu la vie, samedi après-midi, au cours d'une collision frontale entre deux autos, sur la route 55, à Saint-Prime, comté de Roberval. M. Maurice Gagné, 20 ans, de Chibougamau a également perdu la vie dans cette collision.

Carol Thibodeau, 3 ans, de la Floride, a été mortellement heurtée par une auto, dimanche, dans la Grande-Ligne, à Saint-Martin, comté de Beauce.

Mlle Suzanne Gagnon, 18 ans, rue Grenier, à Saint-Ferdinand, a été tuée, hier matin, lorsque son auto a capoté sur la route no 5, à Lester.

Gilles Lefebvre, 23 ans, de Beaudry, comté d'Abitibi, a été tué, samedi soir, lorsque son auto a capoté sur une route secondaire, à Beaudry.

Paul Mathieu, 7 ans, route rurale no 2, à La Guadeloupe, comté de Frontenac, circulait, samedi vers 17 heures, sur la route no 28, lorsque sa bicyclette a été heurtée par une auto. L'enfant a été tué sur le coup.

Carl Dallaire, 10 ans, du rang des Chutes, à Saint-Ambroise, comté de Dubuc, a été tué par un chauffard,

vendredi soir, non loin de son domicile.

Martine Gilbert, 5 ans, du rang no 8, à Val-Paradis, comté d'Abitibi-Ouest, a été mortellement heurtée par une auto en face de la demeure de ses parents, vendredi.

Anastasia Galanakis, 7 ans, du 8187, rue Wiseman, à Montréal, a été mortellement heurtée par une auto, vendredi soir, en face de la demeure de ses parents.

Dominique Bernier, 10 ans, de la rue Bourg-Joly, à Trois-Rivières, a été mortellement heurtée par une auto sur le boulevard Saint-Claude, à Québec. L'accident s'est produit vendredi soir.

Christian Dagenais, 14 ans, du 151, rue Saint-Georges, à Laprairie, est mort, hier, l'auto dans laquelle il voyageait a heurté un arbre dans le chemin Saint-José, en direction de Saint-Philippe.

MM. Jean Bousquet, 43 ans, du 814, 47e Avenue, à LaSalle, et Daniel Arsenault, 33 ans, du 6539, rue Boyer, à Montréal, se sont noyés, hier matin, leur embarcation a chaviré dans le lac Toro, près de l'île LaCroix, au nord-ouest de Saint-Michel-des-Saints. Un troisième occupant de l'embarcation a été rescapé.

Jacques Soucy, 20 ans, 6, rue Central, à Sainte-Catherine, s'est noyé,

hier, dans le lac Rond, à Sainte-Adèle, comté de Terrebonne.

Louis-Marie Lepage, 17 ans, route rurale no 1, à Sainte-Blandine, comté de Rimouski, s'est noyé, hier après-midi, dans un petit lac situé non loin de la demeure de ses parents.

Jean-Noël Cuello, 21 ans, du 334, 13e Avenue, à Laval-des-Rapides, s'est noyé hier après-midi, aux chutes d'Orwin, à Rawdon.

Annick Bouchard, 3 ans, du 1535, boulevard Perrot, à Fille Perrot, s'est noyée, samedi soir, dans la piscine familiale.

Mme André Larocque, 61 ans, du 90, 11e Avenue, à Noranda, s'est noyée, samedi après-midi, dans le lac Lapierre, à Ville-Marie, comté de Témiscamingue.

José Rodriguez, 21 ans, du 112, rue Frank, à Dorval, s'est noyé, samedi après-midi, à Phik Lake, en tombant dans la Gâtineau.

Carol Perron, 17 ans, du 4011, rue Dandurand, à Montréal, s'est noyée, samedi, à l'île de Montée, à Terrebonne.

Pierre Maricotte, 15 ans, du rang no 3, à Dorval, comté de Témiscamingue, s'est noyé vendredi soir, dans le lac Sainte-Hélène, à Bouchette-Noranda.

Charles Lefebvre, 8 ans, de Fernandville, comté de Labelle, a été écrasé, hier après-midi, sous les roues du tracteur de la ferme paternelle.

L'Association des parents catholiques réclame un référendum sur le projet de loi no 27

par Claude MASSON

de notre bureau de Québec
 QUEBEC — L'Association des parents catholiques du Québec, qui soutient représenter 35.000 membres, a demandé ce matin au gouvernement de tenir un référendum auprès des parents et des contribuables de tout le Québec sur le projet de loi no 27 portant sur le regroupement scolaire et qui a pour but principal de réduire de 1.100 à 168 le nombre des commissions scolaires locales à l'extérieur de l'île de Montréal.

Au cas où cette demande serait refusée, ce qui ne semble faire aucun doute puisque le projet de loi a déjà été adopté en deuxième lecture par trois des quatre partis politiques qui l'ont appuyé, l'APCQ réclame la remise des auditions de la Commission parlementaire de l'Éducation sur ce sujet au mois de septembre.

C'est M. Louis Bouchard, président de l'Association des parents catholiques du Québec et membre dissident du Conseil supérieur de l'Éducation sur ce sujet, qui a formulé ces deux demandes au cours de la première séance de la Commission parlementaire de l'Éducation sur le bill 27.

M. Bouchard a été le seul témoin entendu durant trois heures d'affilée au cours desquelles le débat a été souvent passionné, principalement entre le député unioniste de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, M. Bouchard lui-même et les députés du Ralliement créditiste, seul groupe à s'être opposé au projet de loi lors de son étude à l'Assemblée nationale.

La représentativité même de l'Association des parents catholiques a été mise en doute par les députés unionis-

tes et quelques autres du parti ministériel tandis que le témoin a été longuement interrogé sur les consultations effectuées avant la présentation du mémoire de l'APCQ.

M. Bouchard a répondu sur ce dernier point que la Commission parlementaire n'a été convoquée que la semaine dernière, donnant très peu de temps à son groupement pour effectuer les consultations désirées mais indiquant que les positions de base représentent les vues des membres de son groupement.

Quant au fond même du sujet qui fait l'objet du projet de loi, soit le regroupement en masse des commissions scolaires, M. Bouchard a répété

les arguments invoqués depuis plusieurs mois par l'organisme qu'il représente.

"Le maintien ou la disparition par fusion, annexion ou division d'une corporation scolaire devrait relever des parents et des contribuables de cette municipalité, représentés par leur commission scolaire plutôt que d'être décidé par voie législative, comme c'est le cas ici", a dit le président Bouchard.

Il a été l'objet d'applaudissements de l'assistance à quelques reprises, à tel point que le président de la Commission parlementaire, le député libéral Roger Pilon, a dû rappeler les députés et les personnes présentes

dans la salle "à l'ordre" à plusieurs reprises.

Le débat a repris à quatre heures ce samedi matin. Au premier abord, il est à prévoir que la Commission s'occupera encore pendant tout ou presque jusqu'à une vingtaine d'heures avant de se faire entendre devant la commission. À la reprise, ce samedi, c'est la Fédération des commissions scolaires qui a amené son mémoire.

Le ministre de l'Éducation, M. Goy St-Pierre, n'est pas venu assister au cours de la discussion en matinée et il en fut de même pour l'ancien ministre de l'Éducation, M. Jean-Louis Cardinal.

Le rallye Londres-Victoria: une Montréalaise remplace le copilote de Roger Hannagan

OTTAWA (CP-UP) — Cinquante-quatre avions, parmi lesquels on trouve aussi bien des monomoteurs à pistons que des jets modernes se sont posés à Ottawa, hier, franchissant ainsi une autre étape de la grande course Londres-Victoria dont l'enjeu est un premier prix de \$50.000.

Et le Québec est maintenant représenté par une femme dans la course, puisqu'une jolie blonde, Mlle Francine Johnson, une secrétaire montréalaise, est devenue le co-pilote du bouillant Américain Roger Hannagan, qui a été disqualifié après s'être battu avec son premier co-pilote, le Dr Lawrence Dennis, de Milwaukee.

Même s'il ne fait plus partie de la course, Hannagan a décidé de poursuivre jusqu'à Victoria. Il a rencontré Mlle Johnson lors d'une croisière organisée pour les pilotes samedi à Québec. Lorsqu'on lui a demandé son âge, Mlle Johnson a répondu: "J'ai l'âge de savoir ce que je fais."

Quant au Dr Dennis, il a été hospitalisé à Prestwick en Écosse. Il est co-propriétaire de l'appareil.

Les deux hommes ont donné des versions contradictoires des faits. La dispute a commencé lorsqu'ils se sont rendu compte que la porte de leur petit appareil fermait mal. Selon Dennis, il a insisté pour retourner à Prestwick mais Hannagan a refusé. Après quelques tiraillements, Hannagan l'aurait frappé. La version de Hannagan diffère: alors qu'il tentait de fer-

mer la portière, Dennis lui aurait asséné un coup de poing au visage.

L'appareil des deux hommes est parti à Prestwick et s'est dirigé vers la mer. Les deux hommes ont réussi à se battre, finalement, Dennis est resté étendu sur le terrain et Hannagan est remonté à bord et a décollé.

Il a été disqualifié de la course pour avoir pas obtenu une heure à l'avance qu'il n'ait modifié son équipement, ainsi que le veut le règlement.

À son arrivée à Québec, Hannagan a déclaré qu'il avait un papier signé de la main de Dennis l'autorisant à poursuivre sa route seul et qu'il n'avait pas pu prévenir les organisateurs de la course à cause de la "maladie" de son collègue.

Toujours est-il qu'il continue vers Vancouver, avec une équipe sans doute plus aventureuse.



Le Dr Armand Frappier

Le prix Jean Toy au docteur Armand Frappier

PARIS (AFP) — Le professeur Armand Frappier, de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, s'est vu attribuer le prix Jean Toy, d'un montant de 30.000 francs (\$5.400), de l'Académie des sciences de Paris pour ses travaux sur le BCG (Bacille Calmette Guérin). L'un des pionniers de la diffusion de la vaccination par le BCG en Amérique du Nord, pendant quarante ans, le professeur Frappier a poursuivi l'œuvre de Calmette et n'a cessé d'apporter de nouvelles confirmations expérimentales de la valeur du vaccin. En diffusant les applications humaines du BCG, il a largement contribué à combattre dans son pays le fléau de la tuberculose.

Le cancer: une découverte faite à Montréal est mieux connue en Angleterre qu'au Canada

Une méthode qui permet de détecter un cancer à l'abdomen, méthode développée par deux médecins montréalais et largement utilisée en Grande-Bretagne, est à peu près ignorée au Canada. Il s'agit d'une simple prise de sang qui permet de découvrir le cancer du colon, du pancréas, du foie, de l'intestin et de l'estomac avant que la maladie devienne incurable. La découverte a été faite il y a cinq ans par le Dr Samuel Q. Freedman et le Dr Phil Gold, du Montreal General Hospital. Un spécialiste du cancer, le professeur Peter Alexander, a annoncé à Londres que la méthode est l'une des découvertes les plus intéressantes, depuis 15 ou 20 ans, dans la lutte contre le cancer. D'ici l'automne, la méthode sera couramment utilisée dans la plupart des hôpitaux de Grande-Bretagne. L'un des deux inventeurs, le Dr Freedman, professeur à la faculté de

médecine de McGill, ne connaît que deux hôpitaux canadiens qui utilisent son système: le Toronto Western Hospital et l'hôpital universitaire d'Edmonton. Et pourtant, dit-il, plus de 3.000 personnes meurent du cancer du colon au Canada chaque année.

"Au Montreal General et à l'Université d'Albany, la méthode est à l'essai, de même qu'à trois universités américaines, Yale, l'Université de Pennsylvanie et l'Université du Michigan. Le Dr Freedman explique ainsi sa découverte: une substance chimique que son confrère et lui ont baptisée CEA se trouve dans le sang quand il y a un cancer abdominal. On produit un anti-sérum en injectant le CEA à des chèvres. C'est la réaction entre l'anti-sérum et le sang du patient qui révèle si le patient souffre d'un cancer abdominal.



Trois lionceaux du "Lion Country Safari" de Los Angeles en Californie sont arrivés à Terre des Hommes et seront en montre durant tout l'été au pavillon des États-Unis. L'une des dompteuses, Joyce Gonzales, donne ici le biberon à l'un de ses protégés.

Les Américains prennent TdH d'assaut, mais on ne compte plus le total des visiteurs

par Lise BLAIS

Les Américains ont pris d'assaut, au cours du dernier weekend, toutes les îles de Terre des Hommes.

C'est à Montréal et plus précisément à "l'Expo", comme plusieurs se plaisent encore à l'appeler, que des milliers d'entre eux avaient décidé de venir fêter leur fête nationale, du 4 juillet, jour de l'Indépendance des États-Unis.

Il nous a été impossible d'obtenir des chiffres d'assistance auprès des autorités officielles de Terre des Hommes, la façon de compiler les chiffres n'étant pas encore suffisamment au point depuis que les visiteurs ne sont plus tenus de franchir les tourniquets d'entrée.

Selon M. Zalloni, le directeur du service des relations publiques de Terre des Hommes, il n'est cependant pas exagéré de dire que les foules qui ont envahi l'exposition samedi et dimanche peuvent être évaluées à plus de 100.000 personnes "ce qui constitue sans aucun doute

un record d'assistance depuis l'ouverture".

"A tel point, dit-il, que l'administration a dû permettre aux automobilistes qui faisaient la queue pendant des heures pour attendre un stationnement de garer leurs voitures même sur les pelouses du parc de l'île Ste-Hélène."

Il lui a cependant été impossible de nous fournir des chiffres exacts sur le nombre de visiteurs.

"Nous sommes en train de tenter de mettre au point une formule qui nous permettra de compiler les chiffres d'assistance mais jusqu'à maintenant, l'entrée étant gratuite sur le site, nous ne pouvons plus nous en tenir uniquement aux tourniquets comme cela se faisait au cours des années passées."

Le weekend de l'"Indépendance Day" suivait de près la fête de la Confédération, de sorte qu'en plus des milliers d'Américains, beaucoup de Canadiens des provinces voisines en ont également profité pour visiter Terre des Hommes.

Policiers et pompiers parlent d'incendie, d'ordre public, de surveillance du cinéma, etc.

par Alain ZOLTY

envoyé spécial de LA PRESSE

- L'adoption, par le gouvernement du Québec, d'un code de prévention des incendies touchant les domiciles privés aussi bien que commerciaux et industriels.
- L'adoption d'un règlement de "paix" et de "bon ordre public" uniforme pour tout le Québec.
- La surveillance du cinéma, surtout celui des "Québécois", et tout écrit, livre, périodique, journal.
- Le regroupement de certains corps policiers selon leur situation géographique.
- La préparation d'un code de discipline pour tous les corps de police municipaux du Québec.

Tels sont quelques-uns des sujets sur lesquels, pendant quatre jours, les chefs de police et de pompiers du Québec, réunis en congrès à Trois-Rivières, porteront leur attention.

Le fait que le Québec n'ait pas encore adopté de code de prévention des incendies pour les bâtiments industriels, commerciaux et les domiciles privés, provoque, chez les chefs de police et de pompiers du Québec,

de nombreuses discussions en ce moment à Trois-Rivières.

Le président actuel de l'Association, M. Gérard Giroux, n'a pas hésité à condamner l'indécision gouvernementale en rappelant que cela fait trois ans qu'un code de prévention des incendies est promis aux représentants de l'ordre.

En fait, depuis 1963, il existait à Ottawa un guide national de prévention des incendies et l'Association préconise son adoption temporaire au Québec en attendant que le code local entre en vigueur.

Les réglementations auraient en outre pour effet d'imposer les normes de sécurité aux entrepreneurs et architectes.

Il faudrait aussi, semble-t-il, rectifier dans les bâtiments déjà construits, les anomalies qui pourraient mettre en danger la vie de gens qui fréquentent ces bâtiments.

Un code pour la "paix" et le "bon ordre public"

Un projet de code pour la "paix" et le "bon ordre public" a été distribué ce matin aux congressistes. Les inter-

dictions qu'il propose à tous les québécois sont parfois cocasses:

Interdit d'être ivre ailleurs que dans les endroits où l'on vend des boissons alcooliques.

Interdit de provoquer "la bonne morale" du public sur les plages avec maillot de bain trop osé.

Interdit de se promener en maillot de bain ailleurs que dans les endroits où l'on peut se baigner.

Interdit de changer de vêtement en public.

Défense de résister à un gardien de plage dans l'exercice de ses fonctions.

Défense de blasphémer dans les rues, de se masquer, de satisfaire en public un besoin naturel.

Défense de faire des discours de bonne aventure.

Un couvre-feu pour les "enfants de 16 ans et moins", après 21 heures. Le couvre-feu sera annoncé par une sirène dans la ville.

Défense à l'industrie de polluer l'air.

Défense de vendre des journaux dans les rues, et ainsi de suite.

L'exécuteur de l'Association aimerait aussi que tout ce qui est cinéma, imprimés, journaux, périodiques, etc... soit examiné refusé ou accepté par une commission ou un conseil avant même qu'il ne soit imprimé ou distribué.

Ces mesures toucheraient surtout les productions dites pornographiques, selon le code criminel.

NE RESTEZ PAS SOURD

Paul Jaffin ACOUSTICIEN

Spécialiste en prothèses auditives

APPAREILS AUDITIFS PHILIPS

800, PLACE VICTORIA, Montréal 115

Arcade du métro — Galerie des Boutiques

Piles, service et réparations pour toutes marques

De Lundi au Jeudi: 9 h. a.m. à 5 h. p.m. Le Vendredi de 9 h. a.m. à 8 h. p.m.



Téléphone

866-7422

PHILIPS

urgences médicales

Cueillette & livraison

24 heures par jour

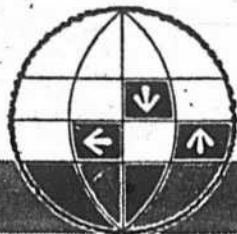
7 jours par semaine

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Détail au Montréal Jean P. Duquet, L.P.

916 est. rue Ste-Catherine

PLEINS FEUX



SUR L'ACTUALITE

L'aviation commerciale supersonique

Concorde-Tupolev 144-Boeing 2707

réal
bouvier

-2-

L'HOMME moderne découvrait il y a 25 ans le précieux avantage que lui procurait l'avion capable de traverser l'Atlantique en moins d'une journée. Depuis 10 ans, ce temps a été réduit à moins de huit heures. Aujourd'hui, il sait qu'il fera bientôt ce même trajet en moitié moins de temps. Aller toujours plus vite, être rendu toujours plus tôt et pouvoir revenir aussi rapidement!

L'homme a trouvé l'avion et en a fait un moyen de transport public autant qu'une arme de guerre redoutable et efficace. Notre siècle, enfin, a vu naître l'idée de se déplacer à la même vitesse que le son et de dépasser cette vitesse. Il fallait mettre au point des machines éliminant tous les principes classiques d'aéronautique; il n'est pas surprenant que le domaine militaire eut été le premier à profiter des premières découvertes permettant de franchir le mur du son. On songea ensuite à en faire profiter le public. Et voilà que sont nés les programmes "Concorde", mis de l'avant par la France et la Grande-Bretagne; le "Tupolev 144", des Soviétiques et l'avorton "Boeing 2707" que les Américains ont refusé récemment de mettre en chantier.

L'homme n'a guère changé depuis qu'on lui a dit que la terre était ronde. Ce jour-là il a traité Galilée de fou; aujourd'hui, il est sceptique devant le fait qu'un avion comme Concorde puisse transporter 128 passagers à plus de 1,450 milles à l'heure. Les pour et les contre fusent de toutes parts. Les détracteurs sont nombreux, plusieurs vont même jusqu'à vouloir interrompre le projet, mais Concorde se trouve maintenant sur la sellette, entraîné dans la foule. Tout à coup, cet appareil qui a fait l'émervaillement au moment de la présentation des maquettes est pointé du doigt. Le voici également en compétition directe avec son sosie, le Tupolev 144.

Les embûches

En un temps on reproche à Concorde d'engouffrer des millions de dollars, d'être un "mangeur d'oxygène", un tapageur et même un danger pour la santé des usagers. Tout a été dit, mais à chaque argument négatif, les spécialistes de l'Aérospatiale de France et ceux de la British Aircraft Corporation opposent les raisons qui font de Concorde un avion sûr, consacrant l'esprit d'initiative et le choix réaliste de l'industrie aéronautique franco-britannique.

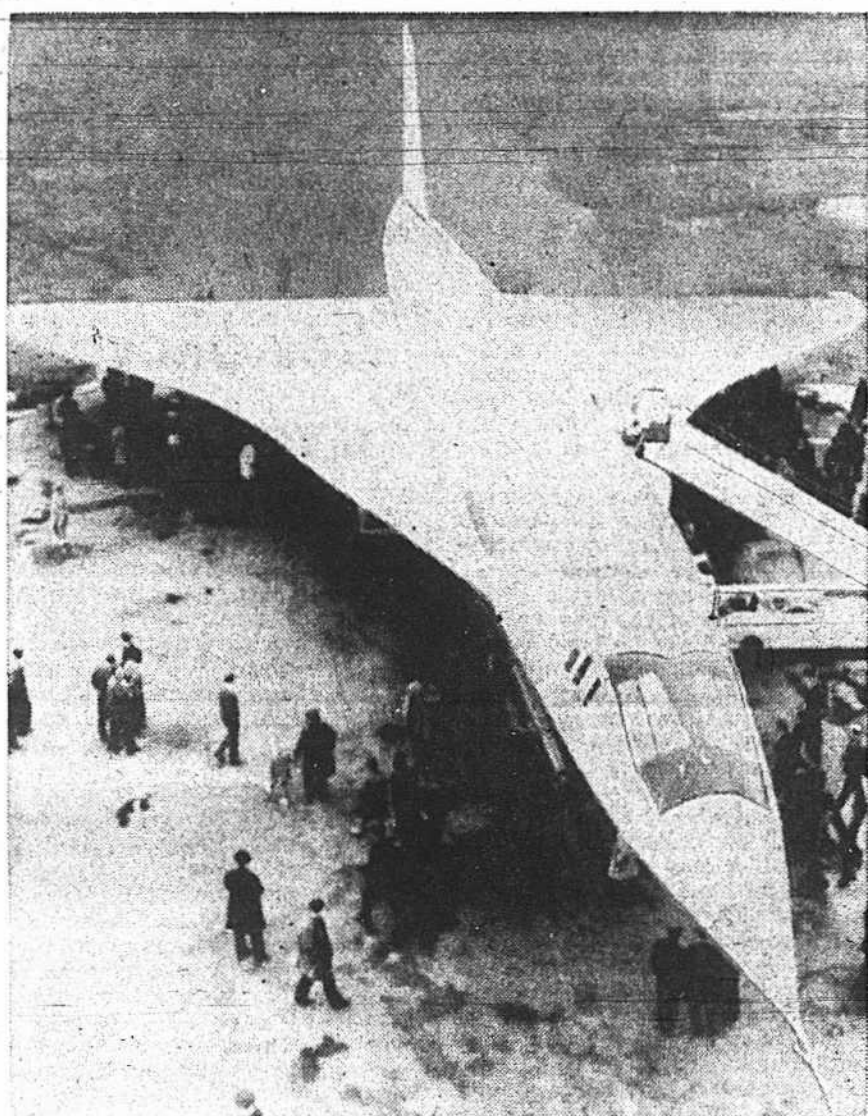
En France, le programme Concorde fut l'objet de disputes à tous les niveaux. Sur le plan international, il est bien visible que les Américains le regardent d'un oeil jaloux. Le président Nixon s'étant fait refuser les crédits nécessaires à la mise en chantier du "Boeing 2707", l'industrie a réagi d'une façon négative ne voulant pas être dépassée. Le Congrès s'en est mêlé et la première embûche qu'on veut placer devant Concorde, c'est l'empêcher d'atterrir à New York.

Il semble que cette tendance rallie l'unanimité à travers le monde. Si en effet on interdit à Concorde et aux autres avions supersoniques de survoler les zones habitées, ces avions devront se poser loin des centres urbains. Dans ce cas, les usagers perdront en taxi les trois heures gagnées en avion.

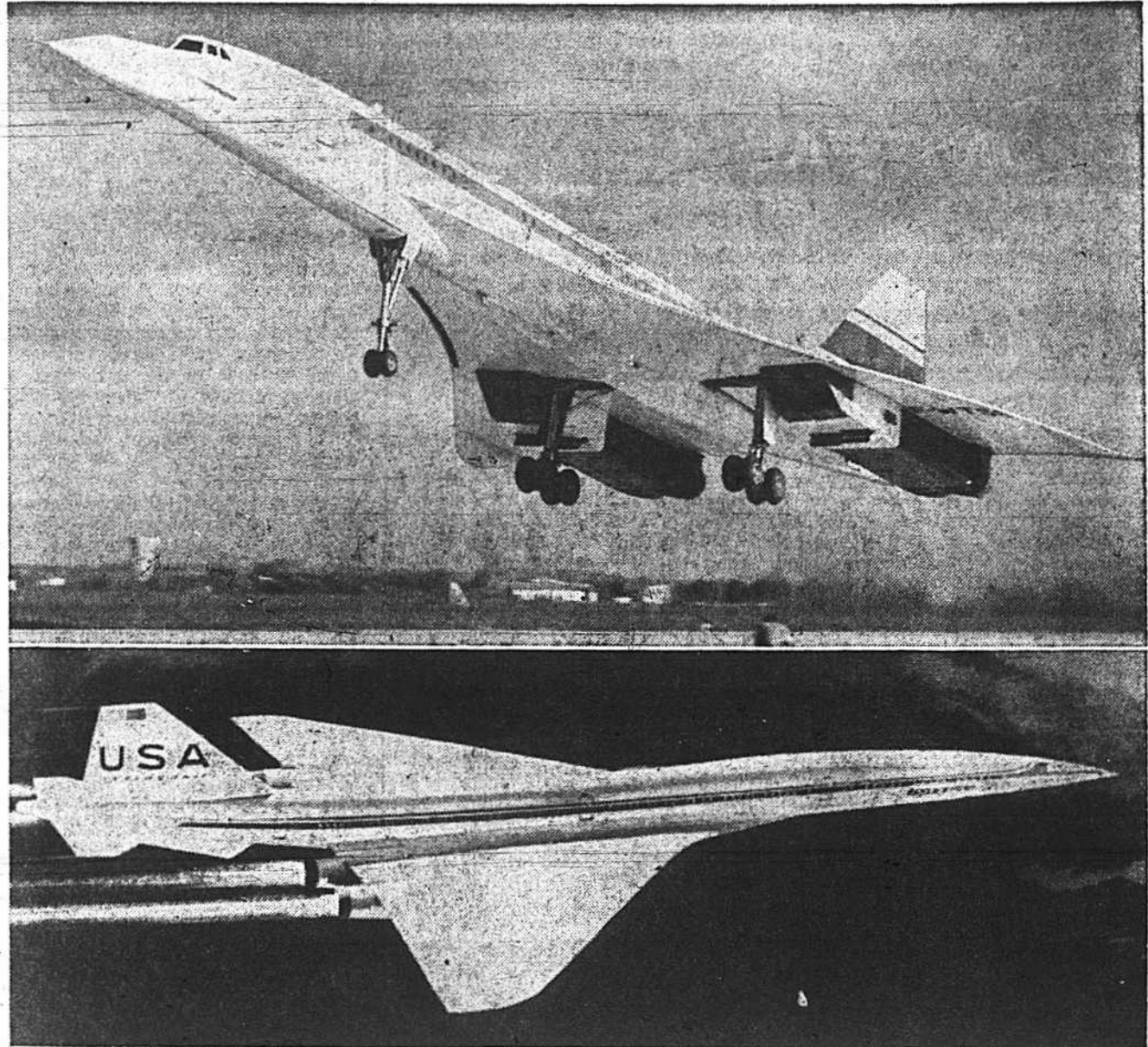
Certains ont dit que le Concorde serait un avion pour millionnaire et d'autres comme M. Jean-Jacques Servan-Schreiber proclament qu'il s'agit d'un "Vietnam industriel". L'argument le plus populaire prétend que la France n'a pas les moyens d'engager des sommes aussi considérables dans un programme dont la rentabilité n'est absolument pas certaine. En Grande-Bretagne, une vaste campagne de dénigrement mettant en évidence le bruit causé par l'appareil (le bang supersonique) a fait beaucoup de bruit! Les Anglais reprochent eux aussi au programme Concorde d'englober des sommes considérables qui pourraient très bien servir à redresser leur économie qui n'a cessé de fléchir depuis quelques années.

Pendant plusieurs semaines au cours de l'hiver dernier, tout le programme fut remis en question. On doutait même dans certains milieux que le Concorde ne reçoive jamais la certification commerciale. De récents engagements ont dissipé les doutes, les vols d'essais se poursuivent, Concorde a atteint le point de non retour.

Depuis le 29 novembre 1962, date à laquelle la France et la Grande-Bretagne concluaient une entente pour financer conjointement le Concorde, le coût réel a dépassé deux fois les prévisions budgétaires. Le 30 décembre 1971, les dépenses auront atteint \$2.1 milliards. On peut considérer cet investissement comme un souffle permettant aux deux industries travaillant en collaboration, d'acquiescer dans un domaine de pointe caractéristique, une position très avancée, entraînant



Le Tupolev 144 ci-dessus, le Concorde en haut, à droite, et le Boeing 2707 ci-contre.



Les trois concurrents

CONCORDE (après essais)	TUPOLEV 144 (chiffres fournis par les autorités soviétiques)	BOEING 2707 (cahier des charges établi par l'Administration américaine)
Rayon d'action 3.800 m.	4.200 m.	3.200 à 4.500 m.
Vitesse maximale 1450 m/h	1600 m/h	1800 m/h
Nombre de places 110 à 140	121	230 à 320
Poids au décollage 175 tonnes	150 tonnes	280 à 300 tonnes
Charge marchande 13 tonnes	?	33 tonnes
Réacteurs 4 x 17 tonnes de poussée	4 x 15 tonnes de poussée	4 x 27 tonnes de poussée
Date prévue de mise en service 1974	1972	1978

des retombées et des applications multiples et bénéfiques.

Concorde est deuxième

Mais Concorde n'aura pas la primauté. Il sera le second avion de la génération supersonique. Toutefois, c'est aussi le dernier avion de la métallurgie traditionnelle. Il s'agit d'un programme fort ambitieux, mais les ingénieurs étaient conscients qu'ils allaient explorer un domaine nouveau. Des centaines d'applications et de transformations nouvelles, bien différentes de celles des avions militaires supersoniques, devaient être prises en considération. L'avion doit non seulement voler à Mach 2.2 (plus de deux fois la vitesse du son), mais maintenir cette vitesse pendant plus de deux heures et demie.

En Europe, dit-on, aucun avion d'arme n'est conçu pour voler opérationnellement plus d'une trentaine de minutes à une telle vitesse. Les essais ont prouvé qu'entre Mach 1 et Mach 2, les performances de l'avion sont plutôt médiocres: les moteurs consomment trop pour le rendement qu'ils donnent; aux approches de Mach 2 le rendement est le plus convenable; par contre, à Mach 2.5 l'échauffement est tel qu'il faut des matériaux complètement nouveaux.

Cela explique le choix de Mach 2.2 comme vitesse de croisière. Au-delà, il fallait s'aventurer dans une métallurgie révolutionnaire et retarder de plusieurs années la commercialisation de l'appareil. Il est pessimiste de dire toutefois qu'on aperçoit déjà la fin du service de Concorde avant qu'il soit en ligne. Il en découle pour Concorde des problèmes d'échauffement prolongé sur lesquels les spécialistes ont dû se pencher pendant plusieurs semaines. Ces derniers ont trouvé par exemple que la cellule de l'avion s'allongeait de plusieurs pouces pendant le vol, à cause des frottements, causant des ennuis mécaniques et mettant en danger l'étanchéité de la cabine pressurisée.

Exploitation commerciale

D'après les études de marché, il y a place dans l'économie occidentale pour 1.200 Boeing de 300 places et pour 300 Concorde, à condition que ces appareils soient exploités partout comme les jets actuels; si le survol des terres habitées à vitesse supersonique leur est interdit, il y aura place pour 500 Boeing et 130 Concorde.

Jusqu'à maintenant, 16 compagnies aériennes, dont Air Canada et sept autres d'Amérique du Nord, ont pris des options sur 74 appareils Concorde. Les premiers qui sortiront des chaînes d'assemblage en 1973 iront à Air

France et à BOAC, bien entendu. Ces deux compagnies commenceront à les exploiter sur leurs lignes en 1974. Précisons que le prix de vente de l'appareil n'a pas encore été fixé mais qu'on s'attend qu'il coûte environ \$27 millions.

Il existe d'ailleurs une légère divergence entre la France et la Grande-Bretagne à ce point de vue. Les Britanniques demandent que soit fixé un prix "plancher" au-dessus duquel l'appareil ne pourra être vendu. Les Français, pour leur part, demandent que des règles trop strictes ne soient pas imposées aux constructeurs car cela fermerait le marché. Les dirigeants de l'Aérospatiale française prévoient vendre 200 Concorde, même si depuis quatre ans aucune nouvelle option n'a été prise.

Il ne faut pas sous-estimer le coût d'exploitation plus élevé de Concorde par rapport aux appareils long-courriers actuellement en utilisation.

Rentabilité

Toujours selon l'Aérospatiale française, une compagnie exploitant le Concorde se verra en première classe, en fixant le prix du billet à 10 pour cent en-dessous du tarif actuel de première classe, avec un remplissage de 50 pour cent seulement et ses avions supersoniques aménagés en classe touristique avec un remplissage de 55 pour cent, gagnerait déjà plus d'argent avec Concorde que sans lui sur la traversée de l'Atlantique nord. Avec ses Concorde remplis à 60 pour cent, les compagnies auraient un bénéfice annuel supérieur de 3 pour cent à celui que produirait un parc d'avions uniquement subsoniques.

Tout dans le Concorde a été pensé en fonction de la vitesse. Les compagnies qui se porteront acquiescentes de cet appareil vendront en premier lieu "de la vitesse". D'autre part, un haut coefficient de remplissage ne sera pas difficile à obtenir le Concorde ne pourra pas transporter plus de 128 passagers. Du reste, les études faites démontrent que les voyageurs de Concorde ne seront pas seulement les habitués de première classe (représentant 10 pour cent des passagers long-courriers) mais également un grand nombre de passagers tels que cadres, parlementaires, et membres de professions libérales qui voudront se prévaloir du facteur vitesse. Ce nombre peut être évalué à 15 pour cent des long-courriers actuels.

De plus, en fixant le prix du billet sur Concorde à 35 pour cent au-dessus du prix du billet de classe touristique, mais à 10 pour cent en-dessous du prix du billet de première classe, il est permis de croire que le quart des voyageurs actuels long-courriers se

prévaudront des services offerts par Concorde, tout au moins durant les premières années d'exploitation. Concorde sera en définitive l'avion de l'homme pour qui le temps est de l'argent.

Une forte compétition

Les deux prototypes de Concorde, le "001" et le "002" ont à leur actif quelque 450 heures de vol d'essai dont une centaine à vitesse supersonique, l'heure de vendre le Concorde approche. Le président de la France, M. Pompidou, l'a compris et a voulu montrer au début de mai, lors de la démonstration, que cet avion est sûr. Ce jour-là cependant M. Edward Heath, son homologue anglais, se disait au soleil sur son volier. C'est tout au plus ce que M. Heath pouvait faire pour montrer à son peuple que lui aussi trouve que le programme Concorde coûte très cher.

Les Russes sont prêts à commercialiser leur Tupolev 144. Au moment où les Américains abandonneraient leur projet "SST" (Supersonic transport), les Soviétiques amorcent une campagne de publicité pour le leur.

"Le Lunokod n'est pas à vendre, disait l'annonce dans un magazine d'aviation, mais le TU-11 l'est! Le TU-144 effacera les distances et dévoilera de nouvelles perspectives de voyage en avion." La compétition est lancée. En même temps, les Russes annoncent que le TU-144 se rendra au Salon de l'aviation du Bourget en France avec à son bord le concepteur de l'appareil, Alexie Tupolev et un cosmonaute soviétique.

Le Tupolev-144 ressemble fort au Concorde, si ce n'est de sa vitesse un peu plus élevée, de sa capacité un peu moins grande (voir le tableau). Un point important, loin d'être négligeable, le prix: \$20 millions comparativement à \$27 millions pour Concorde.

Impressions

Il semble que les compagnies aériennes aient moins confiance au TU-144 qu'au Concorde. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'on se précipitera pour acheter ce dernier.

"Nos impressions sont partagées, avoue le président de TWA, M. F. C. Wiser Jr qui a pris des options sur six Concorde. Ses premières remarques traitent du coût élevé de l'appareil, de la faible capacité et du fait que les passagers devront payer 35 pour cent de plus qu'en classe touristique. Un porte-parole d'El Al, ligne israélienne, trouve que Concorde est un très bel avion, mais qu'il ne répond pas aux besoins de sa compagnie: rayon d'action trop court et trop faible capacité. "Nous ne sommes pas intéressés par la vitesse en ce mo-

ment", ajoute-t-il. Lufthansa se pose de sérieuses questions sur les performances de l'appareil tandis que Japan Airlines attend pour savoir si le Concorde pourra affronter les conditions atmosphériques particulières qui existent entre Tokyo et Hawaii.

Nous avons visité le prototype "001" et un appareil en construction dont le fuselage est terminé. A première vue, immobile dans son hangar, le Concorde ressemble à un grand oiseau de mer: de grandes pattes fines, le nez effilé, de larges ailes ayant la forme d'une coupe à vin et un long fuselage presque rectiligne. L'intérieur est beaucoup moins impressionnant. En se plaçant à une extrémité et en regardant à l'autre, on a l'impression d'être enfermé dans un tuyau. Les hublots deux fois plus petits que sur les avions ordinaires contribuent à accentuer cette sensation d'être renfermé. Il faut se dire cependant que les passagers ne passeront que 3 h 30 au lieu de 6 h 30 à bord sur un vol Paris-Montreal.

Les nuisances

En raison de l'ampleur qu'on prise certaines campagnes cherchant, pour diverses raisons, à attribuer à Concorde des responsabilités de nuisance, l'Aérospatiale a poussé à fond plusieurs études touchant surtout à l'environnement.

De toutes les nuisances imputées à

Concorde, le fameux "bang" supersonique, inévitable lorsque l'appareil franchit le mur du son, vient en premier. Sur la plupart des lignes, le Concorde passera au-dessus d'étendues maritimes.

On peut s'attendre d'autre part que le personnel affecté aux vols Concorde soit appelé à dépenser beaucoup plus d'énergie que sur un avion conventionnel. Les décollages horaires entre les continents seront beaucoup plus frappant et affecteront sans aucun doute non seulement le personnel navigant mais aussi les passagers. C'est le prix que devront payer ceux qui veulent faire un bond en avant dans le siècle de la vitesse.

"Je vais à Montréal demain matin pour traiter une affaire importante et je serai de retour demain soir."

Voilà ce que dira à son épouse l'homme d'affaires français avant de se coucher.

A 7 h il se lèvera, prendra l'autobus jusqu'à Orly, montera dans le Concorde de 8 heures en partance pour Montréal.

A 6 heures, il sera à Dorval, se rendra dans le centre-ville, prendra un déjeuner et vers 9 heures, après s'être rafraîchi, il se rendra à ses affaires.

A 15 heures, il remontera à bord du même avion et vers minuit il sera de retour à Paris. Mais il ne pourra sûrement pas le faire trois fois par semaine.

PISCINES

SPÉCIAUX "SPLASH" en JUILLET

PISCINES OVALES
TOUT ÉQUIPÉES

21' x 15' - 48"	599 ⁰⁰
21' x 15' - 48"	679 ⁰⁰
27' x 15' - 48"	799 ⁰⁰
27' x 15' - 48"	899 ⁰⁰
33' x 15' - 48"	949 ⁰⁰

PISCINES RONDLES, JUSQU'À 28' DE DIAMÈTRE ET 8' DE PROFONDEUR
PISCINES OVALES, JUSQU'À 35' x 18' ET JUSQU'À 8' DE PROFONDEUR

OFFRE SPÉCIALE DU FABRICANT

PISCINE AVEC FILTRE, ÉCHELLE, CHLORE ET BOUÉE

PISCINES RONDLES	15' x 48"	18' x 48"	24' x 48"
	299 ⁰⁰	399 ⁰⁰	499 ⁰⁰

VASTE CHOIX DE PISCINES CREUSÉES. Produits canadiens — prix très avantageux — service impeccable — équipée et installée \$2500

À COMPTER DE

PRODUITS DE DISTRIBUTION SOFABCO
CHEZ CHACUN DE CES SPÉCIALISTES CI-DESSOUS VOUS TROUVÉREZ QUALITÉ,
BON PRIX, COMPÉTENCE ET COURTOISIE. DÉPOSITAIRES RÉGIONAUX

OUVERT TOUTS LES JOURS jusqu'à 9 h — SAMEDI et DIMANCHE jusqu'à 5 h	
PISCINES OLYMPIA INC. 2245 des Laurentides Vimont, Laval 381-8398	PISCINES PRE FAB INC. 15610 est, rue Sherbrooke Pointe-aux-Trembles 642-7100
PISCINES ECONOMIC 544 des Laurentides Pont-Viau, Laval 388-2157	PISCINES POOL LAB. (Sur rendez-vous seulement) 1288, boulevard Perrot, Ile Perrot, Québec 453-1455

Les documents du Pentagone

Washington considèrait les accords de Genève de 1954 comme un désastre

NEW YORK (PA-UPI-AFP) — Le "New York Times", qui publie le neuvième et dernier article à partir de l'étude secrète commandée par le Pentagone sur le déroulement de la guerre du Vietnam, révèle aujourd'hui que des agents américains étaient engagés dans des opérations de sabotage à Hanoï avant même que ne se termine la Conférence de Genève en août 1954 et que ne débute le retrait des forces françaises de la capitale nord-vietnamienne.

L'administration Eisenhower, toujours selon le "Times", considèrait comme un "désastre" les accords de Genève qui mettaient fin à la présence française en Indochine et scindaient le Vietnam en deux.

D'après un rapport annexé à l'étude remise au Pentagone, les agents amé-

ricains avaient pendant leurs derniers jours à Hanoï, contaminé les stocks de carburants, d'une compagnie de transport par autobus, préparé les plans en vue d'un sabotage ultérieur du réseau ferroviaire et décrit en détail les cibles possibles pour de futures opérations paramilitaires.

Au printemps 1954, le gouvernement Eisenhower laissa par deux fois entendre aux Français qu'il était prêt à envoyer des troupes américaines en Indochine pour éviter leur défaite.

Pendant la conférence de Genève, le gouvernement Eisenhower fit préparer un projet de loi à cette fin, mais le Congrès n'était pas prêt à l'approuver si les autres alliés n'y participaient pas.

Le Conseil national de sécurité était

si hostile aux négociations de Genève qu'il avait demandé au président d'informé Paris qu'une acceptation française d'une prise de pouvoir communiste en Indochine nuirait à son statut en tant que l'un des "Trois Grands" et entraînerait automatiquement la fin de l'aide américaine à la France.

L'étude montre aussi qu'en avril 1954, les Français avaient demandé une aide aérienne américaine en suggérant que les avions soient camouflés en appareils français. Ils avaient aussi suggéré l'envoi d'une seule division américaine, de 15.000 hommes, pour écarter les préventions du Congrès américain.

Hier, le New York Times rapportait par ailleurs que le président Lyndon Johnson, au début de 1968, après s'être fait conseiller une mobilisation nationale par ses principaux conseillers militaires, s'y était refusé.

La suggestion avait été faite en vue d'une riposte à l'offensive vietcong du Tét.

Le Washington Post d'hier, analysant les révélations faites jusqu'alors de l'étude Pentagone, conclut que c'est le gouvernement Kennedy qui y perd le plus de plumes et l'égard aux impressions qu'il avait laissées au public.

M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat sous MM. Kennedy et Johnson, a nié samedi qu'il ait jamais recommandé l'emploi d'armes atomiques au Vietnam. Le Saint-Louis Post-Dispatch, citant l'étude du Pentagone, a rapporté

que M. Rusk avait envisagé cette possibilité dans un entretien avec le général Khanh, à la veille de la conférence du Honolulu des 1er et 2 juin 1964.

Coopération plus étroite entre les USA et le Japon

TOKYO (AFP) — Les Etats-Unis et le Japon rechercheront une coopération encore plus étroite fondée sur la doctrine Nixon. Telle est, apprend-on de source autorisée, l'une des conclusions de l'entretien d'une heure et demie qui a réuni, ce matin à Tokyo, M. Melvin Laird, secrétaire américain à la Défense, et son homologue japonais, M. Yasuhiro Nakasone. Ce dernier, en raison du vaste remaniement ministériel auquel vient de procéder le premier ministre Eisaku Sato, est remplacé à la Défense par M. Keikichi Masuhara, et devient président du comité exécutif du parti libéral démocrate (gouvernemental).

Au cours de leur conversation, les deux ministres ont abordé les questions suivantes :

Vietnam : M. Laird a fait un compte rendu de la situation au Vietnam et du retrait des troupes américaines d'Europe et de Corée. Il a indiqué que la vietnamisation se déroulait de façon satisfaisante.

Chine populaire : le secrétaire à la Défense a précisé que les Etats-Unis s'intéressaient vivement au développement de l'armement nucléaire chinois et explique les principes fondamentaux de la politique de défense américaine.

Okinawa : M. Nakasone a fait un exposé de la question ainsi que du quatrième programme japonais de défense nationale. Les deux ministres estiment que la réduction des bases américaines au Japon a été menée à bonne fin et que le nombre devrait encore en être réduit. En ce qui concerne l'évacuation des armes chimiques entreposées à Okinawa, une coopération plus étroite dans ce domaine est souhaitable.

Economie : M. Nakasone estime que le durcissement des rapports économiques entre les deux pays est un problème qui pourra être résolu.

L'entretien que M. Laird devait avoir aujourd'hui avec M. Eisaku Sato, premier ministre, a été ajourné du fait du remaniement ministériel.



En mars 1964, lorsque cette photo a été prise, M. Robert McNamara, alors secrétaire à la Défense des Etats-Unis, conférait avec le président Lyndon Johnson, en revenant d'une tournée d'inspection au Vietnam. Cette année-là, M. McNamara avait annoncé que les soldats américains au Vietnam seraient rentrés chez eux pour la Noël 1965.

Dernier quart d'heure

En mars 1964, lorsque cette photo a été prise, M. Robert McNamara, alors secrétaire à la Défense des Etats-Unis, conférait avec le président Lyndon Johnson, en revenant d'une tournée d'inspection au Vietnam. Cette année-là, M. McNamara avait annoncé que les soldats américains au Vietnam seraient rentrés chez eux pour la Noël 1965.

Pas de réouverture du canal sans retrait total d'Israël

MOSCOU (PC. AFP, UPI, PA) — L'Egypte et la Russie ont déclaré hier soir que la réouverture du canal de Suez doit être partie d'un règlement général comportant le retrait total des forces israéliennes du territoire arabe occupé.

Cette déclaration a été émise à l'issue de la visite en URSS du ministre des Affaires étrangères de la RAU, M. Mahmoud Riad.

A Tel-Aviv, le journal Haaretz annonce que le sous-secrétaire d'Etat américain Joseph Sisco se rendra probablement en Israël au milieu du mois, porteur de nouvelles propositions en vue d'un règlement partiel israélo-égyptien.

Déjà aujourd'hui, deux diplomates américains, MM. Donald Bergus, chef de la mission diplomatique des E.-U. en Egypte, et Michael Stern, responsable des Affaires égyptiennes au Département d'Etat, arrivent au Caire, pour effectuer semble-t-il, une mission liée aux efforts de rouvrir le canal.

La perspective de la visite de M. Sisco ne paraît susciter aucun enthousiasme en Israël.

Spectacle d'opérette

Samedi, le général Itzhak Rabin, ambassadeur d'Israël à Washington, déclarait à la télévision israélienne que les Etats-Unis cherchaient à obtenir un règlement aux prix, pour Israël, des territoires conquis par ce dernier en 1967. Il a aussi parlé de l'ONU comme d'un spectacle d'opérette et d'une assemblée de démagogues. Sa déclaration a causé un certain agacement en Israël même.

Samedi également, le journal égyptien Al Goumhouria rapportait la présence d'officiers égyptiens du côté ouest du canal de Suez, pour la première fois dans cette région depuis 1967.

Le gouvernement jordanien dément qu'il ait réclamé la convocation du Conseil de Sécurité de l'ONU au sujet de Jérusalem.

Suède: échec d'une tentative d'enlèvement d'un Soviétique

STOCKHOLM. (UPI) — La police annonce que trois inconnus ont tenté d'enlever un interprète soviétique qui accompagnait un groupe d'athlètes militaires russes venus participer aux championnats militaires de pentathlon, mais qu'ils ont échoué dans leur tentative.

C'est alors que l'interprète, dont le nom n'a pas été révélé, se rendait au

siège de la police pour demander l'asile politique en Suède, que les trois hommes ont cherché à le kidnapper.

Ils voulaient le faire monter de force dans une voiture qui, selon un témoin oculaire, portait une immatriculation diplomatique.

Lorsque la police, aussitôt appelée, arriva sur les lieux, les inconnus avaient disparu.



Le président Pompidou s'improvise chef d'orchestre et substituant son doigt au traditionnel bâton, dirige un groupe de jeunes Allemands venus le sérenader, à Mainz, en Allemagne de l'Ouest. Le chef d'Etat français a amorcé aujourd'hui deux jours de consultations avec le chancelier Willy Brandt (ci-dessus aux côtés de Pompidou) à bord du bateau "Loreley" ordinairement affecté aux croisières sur le Rhin.

Relations Paris-Bonn au beau fixe

Le président Pompidou s'improvise chef d'orchestre et substituant son doigt au traditionnel bâton, dirige un groupe de jeunes Allemands venus le sérenader, à Mainz, en Allemagne de l'Ouest. Le chef d'Etat français a amorcé aujourd'hui deux jours de consultations avec le chancelier Willy Brandt (ci-dessus aux côtés de Pompidou) à bord du bateau "Loreley" ordinairement affecté aux croisières sur le Rhin.

Les diplomates américains sondent la dernière offre de paix de Hanoï

d'après PA-UPI-AFP

Les diplomates américains tentent aujourd'hui, au cours de démarches secrètes, de déterminer jusqu'à quel point Hanoï est disposé à modifier sa dernière proposition de paix, jugée inacceptable dans son ensemble par les Etats-Unis.

On signale de source officielle que des contacts directs ont été établis avec les Nord-Vietnamiens à Paris et dans quelques autres villes. Pour sa part, M. Henry A. Kissinger, conseiller du président Nixon en matière de sécurité nationale, a rencontré hier le président Nguyen Van Thieu du Sud-Vietnam.

Le voyage de M. Kissinger à Saigon, Bangkok et Paris aurait pour but d'évaluer les intentions des dirigeants nord-vietnamiens.

Les Etats-Unis refusent d'accepter la dernière proposition de paix formulée par Hanoï, la semaine dernière, à cause de certaines conditions qui y sont attachées.

Ainsi le gouvernement américain ne veut pas renoncer au programme de vietnamisation et se refuse à accepter la dislocation du régime Thieu, juste avant les élections présidentielles prévues pour octobre. Les Etats-Unis n'acceptent pas non plus que Hanoï et

le Vietcong aient un pouvoir de veto sur la formation du gouvernement et que les forces nord-vietnamiennes aient toute latitude de continuer à guerroyer au Sud-Vietnam.

Un haut dirigeant américain a signalé que la proposition nord-vietnamienne semble cependant, sous certains rapports, être assez conciliante et que, pour cette raison, les Etats-Unis tentent maintenant de savoir s'il n'est pas possible d'en arriver à un compromis acceptable.

Au moment où Washington fournissait des renseignements sur les nouvelles démarches diplomatiques, le vice-président Spiro T. Agnew déclarait à Singapour que les Etats-Unis n'ont pas l'intention de diminuer les effectifs américains au Sud-Vietnam au point de permettre au Nord-Vietnam de lancer une attaque fructueuse.

M. Agnew a reconnu que l'administration Nixon est très vulnérable devant l'opinion américaine parce qu'une attaque nord-vietnamienne, indépendamment des pertes que pourraient subir les communistes, pourrait faire conclure à l'échec du programme de vietnamisation.

Au cours de la semaine dernière, 2.200 autres soldats américains ont évacué le Vietnam, diminuant ainsi les effectifs à 239.500 hommes, le plus bas niveau depuis le 31 mars 1966.

Au Sud-Vietnam, où une attaque au mortier sur le camp de Danang a coûté aujourd'hui la vie à trois Américains et causé des blessures à 36 autres, M. Kissinger a confié, après avoir rencontré le président Thieu, avec des parlementaires et opposants, que feront la lutte à M. Thieu en octobre : le vice-président Cao Ky, le général Duong Van Minh, l'éditeur Nguyen Van Bong et le président du Sénat, Nguyen Van Huyen. M. Kissinger a quitté Saigon cet après-midi pour Bangkok.

Nombreux attentats à Belfast

BELFAST (AFP) — Belfast a été à nouveau le théâtre de nombreux attentats.

La première attaque s'est produite peu après minuit hier dans le sud de la capitale ulstérienne: cinq hommes à bord d'une voiture ont lancé quatre bombes à clous en direction d'un quartier général de l'armée britannique à Malone Street. Les engins n'ont toutefois fait ni victime ni dégâts. La sentinelle postée devant le bâtiment a tiré plusieurs coups de feu sur la voiture des terroristes qui prenaient la fuite, mais, semble-t-il, sans les atteindre.

Un deuxième attentat a eu lieu après avoir devant une fabrique à Arboyen Street. Une bombe a retardement a démolé l'une des portes de la fabrique et légèrement blessé un passant.

A l'ouest de Belfast, des terroristes ont lancé trois bombes à clous contre une patrouille de soldats et sont parvenus à prendre la fuite. Aucun des soldats n'a été touché. Dans le centre de la ville un garage a été sérieuse-

ment endommagé par une bombe. Un autre engin a été découvert près d'un arrêt d'autobus, mais il n'a pas explosé.

Enfin, sur le terrain de l'exposition "Ulster 71", des gardes ont surpris deux hommes qui cherchaient à dynamiter un transformateur électrique. Les deux terroristes ont couvert leur fuite en tirant plusieurs rafales de mitraillette, mais ils n'ont pas atteint les gardes.

Deux soldats britanniques ont été blessés par des balles dimanche soir dans le quartier de "Lower Falls" à Belfast.

Les deux militaires, qui participaient à une patrouille, ont été pris sous le feu d'un tireur caché. L'un a été atteint au bras, l'autre à la jambe.

Le véhicule des militaires a été pris sous le feu d'une arme automatique. Le terroriste a tiré une courte rafale par la portière d'une voiture en marche.

Victoire de Suharto en Indonésie

DJAKARTA. (UPI, AP) — L'électorat indonésien, à ce qu'il semble aujourd'hui, a donné au président Suharto un vote de confiance très clair et une très nette majorité au nouveau Parlement national. Tablant sur les premiers dépouillements du scrutin après l'élection de samedi, les experts prévoient que l'organisation politique Golkar, qui a l'appui du gouvernement, recueillera quelque 50% des voix — celles-ci se chiffrent, croit-on, à environ cinquante millions.

L'administration Suharto espérait que le Golkar remporterait 131 des 360 sièges disputés aux élections nationales. Si les "projections" actuelles se révèlent exactes, il détendra 180 sièges au Parlement.

Notons qu'à ces sièges s'ajoutent cent autres non disputés parce que réservés à des représentants de l'armée. Ainsi Suharto et ses alliés, militaires inclus, disposeront d'une confortable majorité.

L'organisation Golkar consiste en une coalition des forces gouvernementales et de l'armée créée en vue de reléguer au second plan les neuf partis politiques concurrents.

Les élections de samedi concernaient les Parlements nationaux, provinciaux et locaux. On ne connaît jusqu'ici que des résultats partiels touchant le premier de ces Parlements. Le grand perdant semble être le vieux parti nationaliste indonésien. Ce parti, fondé par Sukarno, ancien chef de l'Etat, "père de l'Indonésie" déposé il y a quelques années, a subi de cuisantes défaites tout particulièrement au centre de Java et à Bali autrefois fiefs du PNI.

Même dans la partie est, de Java, généralement conservatrice et presque entièrement islamique, le Golkar aurait remporté environ 70% des votes.

Suharto et le Golkar ont promis de poursuivre le développement économique — un thème à ce jour — de l'Indonésie.

Il n'y a pas les réserves de cette conjonction de forces, mais les espoirs de développement économique et de stabilité politique.

Au Salon Juliette

SOLDE

de vêtements d'été

25% à 50% de RABAIS

Robes longues

Robes d'après-midi

Ensembles robes pantalons

HOT-PANTS

Importations

Cotons

manteaux—costumes—ensembles

Salon Juliette

STATIONNEMENT GRATUIT

CENTRE DE LA MODE POUR TAILLES

14-20, 14½-28½, 40-48

(Quelques grandeurs 10 et 12 pour cette vente)

Autrefois 5141 rue Saint-Denis

5457 chemin Reine-Marie (pres Earlethill)

484-3551

Jeu fermé toute la journée — Ouvert vendredi soir jusqu'à 9 h.p.m.

AIR CLIMATISE POUR VOTRE CONFORT